

SELLAL À DJELFA

LE DÉFI EST DE STABILISER LE MARCHÉ

Page 3

LÉGISLATIVES 2017

LES ALGÉRIENS TOURNENT LE DOS AUX ÉLECTIONS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3058 | Mardi 11 avril 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE DE LA CAF, 16^{ES} DE FINALE BIS (ALLER)

LES CANARIS CROIENT À L'EXPLOIT

Page 17

IL SERA EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES

LE NOUVEAU MODÈLE DE CROISSANCE ENFIN DÉVOILÉ

Page 6



**ZOUKH EST CATÉGORIQUE
4000 FAMILLES
SERONT
RELOGÉES
AVANT LES
LÉGISLATIVES**



Page 3

**SONATRACH-TOTAL
IMPORTANT
ACCORD
DE
PARTENARIAT
SIGNÉ**

Page 6

**SKIKDA
UN TERRORISTE
AVEC
SA FAMILLE
ARRÊTÉ**



Page 24

LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION JUDICIAIRE

LE QUITUS DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Page 3



**CODE DE PROCÉDURE PÉNALE
ENTRÉE EN
VIGUEUR
DES NOUVELLES
MESURES**

Page 3



700
exposants nationaux
et étrangers 15^{ème}
Salon international
de la production
agroalimentaire
(Djazagro)

11.334
candidats
pour
les législatives du
4 mai 2017

62
souscripteurs
rayés des listes des
bénéficiaires des
logements AADL
à Alger

ASSASSINAT D'UN LYCÉEN À ALGER: LES AUTEURS CONDAMNÉS À 3 ANS DE PRISON FERME

Trois ans de prison ferme requis aujourd'hui par le tribunal criminel près la cour d'Alger, à l'encontre de trois adolescents accusés d'avoir tué l'élève Aifa Rachid est dû à un arrêt cardiaque, en raison d'un étouffement accompagné de saignement aigu.

En effet, un certain nombre de témoins entendus au cours de l'enquête était absent lors de l'audience, ce qui a incité la défense à exiger la présence de tous les témoins, afin d'éclairer le tribunal sur les circonstances du décès, sachant que le rapport du médecin légiste a affirmé que le décès de Aifa Rachid est dû à un arrêt cardiaque, en raison d'un étouffement accompagné de saignement aigu.

Pour rappel, l'histoire de l'assassinat remonte au mois de décembre précédent, lorsque l'élève de première année secondaire, Aifa Rachid a été surpris par trois individus qui l'ont lynché à la sortie des classes, il succombera à ses blessures, quelques heures plus tard.



BOUTARFA ÉVOQUERA À BRUXELLES LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS GAZIERS AVEC L'EUROPE



La plupart des contrats d'approvisionnement en gaz qui lient l'Algérie aux pays de l'union européenne prendront fin entre 2018 et 2019. A cet effet, le ministre de l'Énergie, Nouredine Boutarfa, évoquera la semaine prochaine lors des pourparlers de Bruxelles la question du renouvellement de ces contrats, notamment après l'annonce du ministre italien du Développement économique de la possibilité de ne pas reconduire le contrat gazier avec l'Algérie. Selon Reuters, citant une source au ministère algérien de l'Énergie, Nouredine Boutarfa devrait rencontrer cette semaine le commissaire européen à l'énergie, Miguel Arias Canete, dans le but de « faciliter et promouvoir les investissements européens dans les secteurs du gaz naturel et les énergies renouvelables ».

Selon la même source, l'Algérie tenterait de décrocher des contrats d'une durée de 20 à 25 ans, au lieu des contrats habituels de 10 à 15 ans.

REGROUPEMENT DES JOURNAUX PUBLICS EN UN "GROUPE DE PRESSE"

Les six médias publics (El moudjahid, Echaab, El massa, Horizons, El-djournouria et Ennasr) seront rassemblés dans un même groupe de presse à terme, a-t-on appris auprès du ministère de la Communication.

Ce groupe sera dirigé par un Président-directeur général unique, et des directeurs exécutifs des quotidiens publics. Ceux-ci pourraient être regroupés par langue, comme il n'est pas exclu que des quotidiens soient transformés en hebdomadaires, à l'image de leurs illustres prédécesseurs Algérie Actualités et Révolution africaine.

Deux autres groupes seront également créés dans la même foulée et suivant le même encadrement organique (PD-G et directeurs exécutifs). Il s'agit du groupe communication comprenant notamment l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) et le groupe Imprimeries qui réunira les imprimeries localisées dans les différentes régions du pays.

En discussion depuis plus d'un an, ce projet de réaménagement des entreprises publiques économiques (EPE) du secteur de la communication, soumises à ce titre aux lois du marché, vise à viabiliser et développer ces entreprises, sans toucher aux salaires des personnels et aux effectifs.

Cette reconfiguration des journaux publics, actée par le Conseil de la participation de l'Etat (CPE), vise à faire face aux difficultés économiques de ces entreprises ainsi qu'au déclin des médias publics qui souffrent d'une "désaffection du public".



François Fillon, candidat de la droite et du centre aux prochaines élections présidentielles en France :

« Envisager les relations de la France avec l'Afrique et le Maghreb à travers les seules pages sombres du passé est une erreur. Cela ne peut qu'alimenter des ressentiments et instrumentaliser politiques. Ouï, il y a eu des drames, des injustices, mais on peut regarder notre passé avec lucidité et équilibre. Inutile d'insulter des générations qui ont vécu dans leur chair l'histoire passionnée et douloureuse qui lia la France et l'Algérie »

UNE TV ALGÉRIENNE DIFFUSE SON JT PRINCIPAL LUMIÈRE ÉTEINTE

Pour marquer l'événement environnemental mondial, « Earth Hour », une heure d'obscurité pour éclairer le changement climatique, la chaîne de télévision privée algérienne a diffusé dans le noir son JT principal de 20h30 jusqu'à 21h30, soit pendant une heure complète.

En effet, les lumières du studio du Direct ont été éteintes pour célébrer cet événement.

« Ce fut l'un des plus beaux moments que j'ai vécus comme présentatrice », a commenté Hadjer Bioud sur son compte Twitter.

A Alger-centre, plusieurs structures de l'Etat ont également éteint les lumières, notamment à la Grande Poste d'Alger, où plusieurs personnalités ont marqué cet événement planétaire.

Découverte inédite dans le « Jurassic park » australien

Le « Jurassic park » australien a failli disparaître au nom de l'exploitation gazière mais des chercheurs ont découvert 21 types différents d'empreintes de dinosaures dans des roches datant jusqu'à 140 millions d'années.

Une équipe de paléontologues de l'Université du Queensland et de l'Université James Cook ont examiné des milliers d'empreintes sur 25 kilomètres dans la région reculée de Waldamany, en Australie occidentale.

Steve Salisbury, principal auteur d'une étude publiée par le Memoir of the Society of Vertebrate Paleontology, a expliqué lundi qu'il s'agissait de l'assemblage d'empreintes le plus divers de la planète. « C'est sans précédent dans le monde ». « C'est très important, c'est la trace de dinosaures non aviaires dans la partie occidentale du continent et notre seul aperçu de la faune des dinosaures australiens pendant la première moitié du Crétacé inférieur », a-t-il dit. « C'est un endroit magique, c'est le Jurassic Park australien, dans un paysage sauvage spectaculaire ».

Les chercheurs ont examiné les empreintes pendant plus de 400 heures, entre 2011 et 2016, identifiant 21 types de traces différentes, représentant quatre principaux groupes de dinosaures. « Il y a cinq types différents d'empreintes de dinosaures prédateurs, au moins six types d'empreintes de sauripodes herbivores à long cou, quatre types de traces d'ornithomimes herbivores bipèdes, et six types de traces de dinosaures à armure ».

Ces empreintes ont manqué d'être rasées car le site avait été sélectionné en 2008 par le gouvernement d'Australie Occidentale comme lieu préféré pour un gigantesque projet de traitement du gaz naturel. Alertés, les gardiens aborigènes du site avaient pris contact avec les paléontologues afin qu'ils mènent des recherches sur ces traces qu'ils connaissaient vraisemblablement depuis des milliers d'années.



D
I
L
I
T

LOI ORGANIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Le quitus du Conseil constitutionnel

La loi organique relative à l'organisation judiciaire est conforme à la constitution. C'est en effet l'avis du Conseil constitutionnel. L'institution que préside Mourad Medelci vient de se prononcer sur cette loi organique suite à la saisine du président de la république, Abdelaziz Bouteflika.

PAR KAMAL HAMED

Toutefois cet avis, qui a été publié dans le journal officiel N° 20 du 29 mars 2017, comporte des remarques sur le fond et sur la forme et, de fait, invite à apporter les correctifs nécessaires à ce qui a été qualifié « d'omission ».

Dans le détail, et s'agissant du fond, le Conseil constitutionnel a rendu son verdict sur la question des visas de la loi organique. Il s'agit plus précisément du non référence au 5ème tiret de l'article 141 de la Constitution, dans les visas de la loi organique, objet de saisine. « Considérant que le législateur a fait référence dans les visas de la loi organique, objet de saisine,



à l'article 141 de la Constitution, sans préciser que c'est l'objet du 5ème tiret qui prévoit que l'organisation judiciaire relève du domaine de la loi organique » note l'avis du Conseil en indiquant que cela constitue une « omission qu'il y a lieu de corriger ». Il en est de même s'agissant « la non référence de l'alinéa 2 de l'article 160 de la Constitution, dans les visas de la

loi organique, objet de saisine ». Là aussi le Conseil constitutionnel considère que c'est une « omission qu'il y a lieu de corriger ».

Cet alinéa 2 dudit article, prévoit que la loi garantit le double degré de juridiction en matière pénale et en précise les modalités d'application, qui s'applique à la loi organique. Le Conseil s'est par la suite

prononcé sur les dispositions de la loi organique notamment l'article 2 modifiant l'article 18 de la loi organique du 27 juillet 2005 ainsi que sur l'article 3 modifiant l'intitulé de la section 2 du chapitre IV et l'article 4 modifiant l'article 19 de la même loi organique sus-visée, pris ensemble en raison de la similitude de leurs motifs. En la forme donc, le conseil constitutionnel considère que les procédures d'élaboration et d'adoption de la loi organique (...) sont intervenues en application des dispositions des articles 136 (alinéas 1er et 3ème) et 141 (tiret 5) de la Constitution et sont, par conséquent, conformes à la Constitution ». Sur le plan du fond, l'institution de Medelci préconise l'ajout de la référence au tiret 5 de l'article 141 de la Constitution, aux visas et l'ajout de la référence à l'alinéa 2 de l'article 160 de la Constitution, aux visas. Au final, note l'avis du conseil, « la loi organique, objet de saisine, est conforme à la Constitution ».

Et comme il est prévu par la législation, le présent avis sera notifié au Président de la République. Cette loi organique, adoptée par le parlement, s'inscrit dans le cadre des réformes initiées dans le secteur de la justice au même titre que d'autres lois.

KH

SELLAL À DJELFA

Le défi est de stabiliser le marché

PAR RIAD EL HADI

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a plaidé, hier à Djelfa, pour une maîtrise de l'inflation et des prix des fruits et légumes, à travers l'accélération de la réalisation des marchés de gros qui mettent un frein à la spéculation.

M. Sellal qui visitait le projet de marché de gros des fruits et légumes à Ain Oussara dans la wilaya de Djelfa, a indiqué que "la commercialisation des fruits et légumes en Algérie demeure otage de l'inflation induite par la spéculation, en l'absence de marchés de gros dont le rôle est important en termes de régulation des prix des pro-

duits agricoles et de disponibilité de la production agricole tout au long de l'année".

"Les marchés de gros mettent un frein à l'inflation et assurent la disponibilité des fruits et légumes tout au long de l'année", a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le Premier ministre a appelé à accélérer la réalisation de ces infrastructures qui jouent le rôle de régulateur de la production et de la commercialisation des produits agricoles.

Par ailleurs, le Premier ministre a appelé à la nécessaire augmentation de la production nationale de lait, rappelant les grands projets lancés à Djelfa, Ain Defla et

Constantine pour la production de lait frais et de poudre de lait.

Ces projets permettront de réduire la facture d'importation en poudre de lait à partir de 2019, a-t-il souligné.

En vue d'atteindre cet objectif, toutes les facilitations seront accordées aux agriculteurs désirant investir dans ce type d'activités agricoles, acquisition de terres et octroi de crédits compris, a assuré M. Sellal.

Lors de sa visite au projet de réalisation d'une centrale électrique, le Premier ministre a exhorté les responsables de ce projet à remplacer le fioul par d'autres

ressources en vue d'assurer le fonctionnement de la centrale et réduire le coût de production pour parer à une éventuelle hausse des prix de ce carburant.

R. E.

MÉDAILLE DE MÉRITE NATIONAL DE RANGS "ATHIR" ET "ACHIR"

Plusieurs personnalités décorées

Dans le dernier numéro du journal officiel, plusieurs personnalités nationales décédées ou en vie ont été décorées de la médaille du mérite national par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

En effet, ces titres ont été attribués par Décret présidentiel signé le 28 mars dernier par Abdelaziz Bouteflika et paru dans le Journal officiel n°20.

Selon le décret présidentiel n° 17-127 du 29 Joumada Ethania 1438 correspondant au 28 mars 2017 portant attribution de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Athir" à titre posthume a été attribuée à :

-M. Abderrahmane HADJ SALAH, académicien et chercheur linguistique ;
-M. Abou Laid DOUDOU, écrivain, traducteur et académicien ;
-M. Nabhani KRIBAA, philosophe et

penseur ;

-M. Cheikh BOUAMRANE, philosophe, penseur et académicien ;

-M. Mouloud MAMMERI, penseur, écrivain et anthropologue ;

-M. Chaabane OUAHIOUNE, écrivain et romancier ;

-M. Djamel AMRANI, poète ;

-Mme. Yamina MECHAKRA, écrivain et chercheur universitaire ;

-Mme. Baya MAHIEDDINE (Fatma HADDAD), artiste peintre ;

-M. Brahim BELADJRAB, artiste et chercheur en patrimoine ;

-M. Amar AÛT ZAI (Amar EZZAHI), artiste populaire ;

-M. Tayssir AKLA, musicien et artiste ;

-M. Ahmed BEN BOUZID (Cheikh ATTALAH), artiste et homme de théâtre ;

-M. Mohamed Salim RIAD, réalisateur cinématographique ;

-M. El Hadj RAHIM, réalisateur cinématographique.

Dans le Décret présidentiel n° 17-129 du 29 Joumada Ethania 1438 correspondant au 28 mars 2017 portant attribution de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" aux personnalités suivantes :

Cheikh Bouamrane, Abou Laid Doudou, Nabhani Kribaa, Mouloud Mammeri, Abderrahmane Hadj Salah, Chaabane Ouahioune, Amar Ezzahi, Cheikh Attalah, Abdelmadjid Meskoud, Houari Belaoui,

D'autres artistes encore vivants ont reçu également la médaille "Athir", parmi eux Abdelmadjid Meskoud, Houari Belaoui, Lounis Ait Menguelet et Akli Yahiatene.

-La même distinction a été également attribuée à titre posthume à Boualem Bessayeh.

R. N.

ZOUKH SUR LES ONDES DE LA RADIO NATIONALE 4000 familles seront relogées avant le 4 mai

« 4000 unités de logements LSP et LPA seront distribuées dans le cadre de la 22e opération de relogement à la capitale et ce, avant le 4 mai courant », a affirmé le wali d'Alger sur les ondes de la Radio Algérienne.

L'invité du Forum de la Chaîne 1 de la radio Algérienne a précisé que 46.000 unités, toutes formules confondues, ont été distribuées à Alger depuis le lancement des opérations de relogement en juin 2014, soulignant que les préparatifs de la 22e opération sont en cours. Celle-ci touchera 4000 familles dont 2000 à titre de la LPA et l'autre moitié dans la formule LSP.

M. Zoukh a démenti toute information sur un projet découpage administratif expliquant qu'il s'agit de la réalisation de projets inscrits dans le programme de modernisation de la capitale à l'instar des 30 projets structurants d'amélioration de la circulation routière et qui touchent les principaux axes routiers afin de désengorger la capitale en plus de la poursuite de la réalisation de grands chantiers concernant les travaux d'extension du métro et la voie ferrée.

Il a indiqué que les services de la wilaya penchent sur le dédoublement des voies communales à l'instar des axes reliant Fontaine fraîche-ministère de la Défense, l'axe routier jouxtant le complexe sportif 5 juillet ou encore l'axe de Val d'Hydra dont la réalisation est confiée à une société mixte algéro-espagnole qui a également à charge la mise en place la signalisation adéquate sur 500 sites.

Le wali d'Alger n'a pas manqué d'indiquer que son département a signé un protocole d'accord de coopération avec l'île-de-France afin de lancer la restauration de sites historiques comme la Casbah qui a bénéficié de la mobilisation de 33 bureaux d'études étrangers.

R. N.

PLAN DE BATAILLE POUR ALGER

Les candidats misent sur la proximité

La bataille pour Alger a bien commencé. Les candidats, têtes de listes des partis, s'investissent pour la proximité. Au menu, des rendez-vous avec les citoyens, explication des programmes et focus sur les maux qui rongent la société.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est depuis hier que les partis en lice pour les élections ont choisi le grand Alger pour s'y investir. Les grosses cylindrées comme le FLN et le RND ont choisi des copies conformes comme celle de Sid Ahmed Ferroukhi ex-ministre de la pêche et Nadia Labidi, ex-ministre de la culture. Pour le premier qui affiche les ambitions de son parti, c'est la visite entamée aux hauteurs de la Casbah qui a été choisie comme pose de la première pierre.

SELON LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
940 listes
électorales et
11.334 candidats

Les partis politiques et les indépendants engagés dans les législatives du 4 mai prochain se présenteront avec un total de 940 listes électorales et 11.334 candidats, selon des données communiquées hier par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND) se présenteront, chacun, avec 52 listes électorales et 614 candidats, alors que les indépendants ont présenté 98 listes électorales et 1.125 candidats pour le prochain scrutin.

L'Alliance HMS se présente avec 51 listes et 610 candidats, suivie de Tajamoue Amel El Djazair avec 49 listes comptant 570 candidats, puis de l'autre alliance, Nahda-Adala-Bina, avec 48 listes et 576 candidats.

Ces cinq partis politiques sont ainsi les seuls à être représentés sur l'ensemble des wilayas du territoire national, cette présence nécessitant un minimum de 48 listes électorales.

Les mêmes données font ressortir un classement partagé par le Mouvement populaire algérien (MPA) et le Front El Moustakbal avec 47 listes électorales chacun, 571 candidats pour le premier et 557 pour le second.

Le Parti des Travailleurs (PT) se présentera, quant à lui, avec 39 listes composées de 517 candidats, suivis par l'Alliance nationale républicaine (ANR) présentant 36 listes de 421 candidats, puis par le Front national algérien (FNA) engagé avec 34 listes et 443 candidats.

Le Front des forces socialistes (FFS) disputera les sièges de la future APN avec un total de 33 listes et 419 candidats, tandis que le Mouvement Islah y sera présent avec 31 listes et 401 candidats, l'Alliance El-Feth avec 26 listes et 328 candidats, le parti El-Fedjr El-Jadid avec 23 listes et 323 candidats et enfin, le parti de la Liberté et de la Justice avec 20 listes et 259 candidats.

Sur l'ensemble des partis postulants, 24 sont dotés de moins de 10 listes électorales tandis que quatre autres n'ont réussi à obtenir qu'une seule liste, indiquent les données actualisées du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

R. N.



Affichant un sourire continu, la tête de liste du FLN a un seul credo « réhabiliter ce grand monument historique » et « le préserver comme symbole de patrimoine ». Autour de la campagne algéroise, le RND a choisi ses couleurs avec notamment les sorties sur terrain de Seddik Chihab, chef de file du parti pour ses législatives. Le ton est donné pour écouter les doléances des citoyens de la capitale. Le candidat a promis « d'être à l'écoute des communes encore déshéritées ».

Le RND a reçu des instructions fermes de son leader pour « débattre en toute fran-

chise ». Bien que timidement démarrée, la campagne des partis démocrates comme ceux du RCD et du FFS ne laissent pas indifférents certains citoyens.

Autour du RCD, c'est Mohcen Bellabes qui guide la destinée électorale à Alger. Pour ce parti, le mot d'ordre est d'inviter les citoyens « exprimer leurs intentions en faveur d'une Algérie du futur ».

C'est le slogan de la campagne où depuis hier, il y règne une atmosphère effervescente. Notre visite au siège du parti à la rue Didouche Mourad nous renseigne sur le bal-

VOTER POUR LE CHANGEMENT

Leitmotiv de plusieurs partis politiques

PAR INES AMROUDE

Plusieurs partis politiques engagés dans les législatives du 4 mai ont appelé les électeurs, au 2ème jour de la campagne électorale, à voter "en force" le jour du scrutin afin d'obtenir le "changement" tant souhaité, soulignant l'impératif de consolider la sécurité et la stabilité du pays. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyaha, a appelé, lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Souk Ahras, les électeurs à voter massivement pour la consolidation de la sécurité et de la stabilité du pays ainsi que pour l'unité de la Nation.

"La préservation de la sécurité et de la stabilité du pays ainsi que l'unité de la nation signifient pour le RND la défense de la Déclaration du 1er Novembre 1954 et de la Constitution, et soutenir le président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a-t-il dit, ajoutant que cela signifie aussi soutenir l'Armée nationale populaire et les différents corps de sécurité. M. Ouyaha a affirmé que le programme du RND propose également des solutions à même de créer une "transition économique indispensable", de conforter l'environnement nécessaire à l'accélération de la transition économique, de maintenir et adapter le rôle moteur de la dépense publique destinée à l'investissement.

Le programme du RND, dans son volet social, aspire notamment à la poursuite des réformes pédagogiques et sociales de l'Éducation nationale, l'amélioration du système de santé publique, l'amélioration de la politique d'accès au logement, la préservation et l'amélioration du pouvoir d'achat, une politique adaptée pour une meilleure insertion sociale des jeunes, et des mesures

let incessant des militants qui semblaient affairés à mettre le paquet pour la réussite de cette campagne.

Mais sur le pan de la communication, il y a beaucoup à dire. Au FFS, les bureaux de permanence aussi exiguës invitent les citoyens à discuter du « nouveau programme du parti ».

On promet que les prochains jours seront plus animés.

Le vieux parti de l'opposition estime qu'il a des chances réelles à gagner des sièges. Mais faut-il encore une fois convaincre. D'autres vont se focaliser sur des thèmes récurrents comme « la crise pétrolière, l'augmentation des prix, le logement et la dégringolade du pouvoir d'achat ».

Et là, ils peuvent essayer des revers avec ces citoyens désabusés et « lassés par la déprime de la conjoncture actuelle ».

D'autres partis comme le PT, l'alliance des islamistes entre MSP et Front du changement de Menasra n'ont pas encore raisonné les tambours.

Chacun estime qu'il est favori par rapport aux autres et chacun veut se prévaloir de ses acquis. Mais selon une source bien informée, les partis cités vont attendre jusqu'à la fin de la campagne pour des tournées, meetings et processions prévues à la capitale.

F. A.

d'accompagnement de la promotion de la femme. De son côté, le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé, lors d'un meeting populaire dans la wilaya de Mostaganem, pour aller voter en force le jour du scrutin afin de donner une dynamique au pays, créer le changement à tous les niveaux et, ainsi, acquérir la souveraineté. Il a exhorté les citoyens à ne pas écouter ceux qui appellent au boycott des élections "qui n'est pas en soi une solution pour sortir le pays de la crise économique dans laquelle il vit", selon lui.

Le programme du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) insiste, pour sa part, sur le changement, en appelant à une mobilisation citoyenne qui "peut changer la donne". Cela devra se faire selon le RCD à travers une mobilisation de l'ensemble des potentialités socio-économiques du pays, un planning "rigoureux", des opérations "concrètes" et un "contrôle des états d'avancement à tous les niveaux". Au plan économique, pour le RCD, quelle que soit la stratégie à adopter, la relance de l'économie, "lourdement dépendante des hydrocarbures, passe par un décollage de l'industrie", un secteur qui ne contribue qu'à hauteur de 5% du PIB depuis les années 2000. Il s'agit, donc, d'une "réforme structurelle profonde" qui consiste à "mettre fin à l'instabilité du cadre juridique dans l'administration de l'économie et partant du secteur de l'industrie en confiant la politique industrielle à un panel d'experts pluridisciplinaires sous l'autorité politique directe du Premier ministre issu de la majorité parlementaire".

D'autres partis politiques ont dévoilé demblée leur programme électorale en entrant en force dans cette compétition à travers le

traitement des questions sensibles comme celles sécuritaires, identitaires et des droits de l'homme. Depuis la wilaya de Tipaza, le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abderezak Makri, a affirmé dimanche soir lors d'un meeting populaire à Koléa, que la décision de l'Alliance de participer aux législatives de 2017 visait à "protéger" le processus politique dans le pays, relevant que la participation aux élections était "un devoir national".

L'Alliance "a décidé de participer aux prochaines législatives pour sauver l'Algérie et protéger le processus politique contre les corrompus, les opportunistes et les individus impliqués dans des affaires de corruption", a précisé M. Makri, appelant à faire "barrage à ces personnes qui contrôlent ne puissent pas prendre le contrôle du parlement". "Semer le désespoir parmi les jeunes pour les pousser au boycott est un effort vain", a-t-il soutenu, avant d'appeler les "Algériens qui sont au pouvoir à lutter contre les corrompus".

Le président du parti "El Karama", Mohamed Benhamou, a insisté lors d'un meeting populaire à Mahdia (Tiaret), sur l'édification d'un Etat fort exploitant les capacités de tous ses enfants, appelant à tirer les leçons des crises de l'Algérie et des sacrifices des martyrs de la glorieuse Révolution et de la décennie noire, et à œuvrer avec détermination pour préserver la stabilité et la sécurité qui constituent des "acquis pour le citoyen".

M. Benhamou a aussi appelé à voter massivement pour choisir ceux qui servent l'Algérie avec fidélité et abnégation, et à donner l'occasion à la classe intellectuelle à concourir au développement du pays.

I. A.

LÉGISLATIVES 2017

Les Algériens tournent le dos aux élections

Deuxième jour de la bataille électorale ! Les quartiers généraux des différents partis qui vont se disputer, le 04 mai prochain, les 462 sièges du Parlement sont sur le qui-vive. Se morfondant ainsi dans une profonde torpeur, les partis se livrent désormais à une mission délicate, et pas des moindres, celle de convaincre les citoyens à y aller massivement aux urnes.

PAR IDIR AMMOUR

Ainsi, une véritable course contre la montre est lancée avant même le lancement officiel de cette campagne électorale. Ces derniers ont vraiment tout fait pour convaincre. Meetings populaires, rencontres de proximité, porte-à-porte, journaux, sites internet interactifs, SMS et bien sûr les fameux speeches télé et radiodiffusés. L'Etat tente lui aussi à grand renfort médiatique et une communication télévisuelle à la limite du tapage de sensibiliser les quelque 23.251.503 électeurs à faire l'effort de glisser un bulletin dans l'urne. Et ce n'est pas gagné ! Pourquoi ? Tout simplement la majorité des citoyens ont tourné le dos à ces joutes électorales ! Car ils ont la tête ailleurs, où rien n'indique qu'on est bien en plein campagne électorale. Les terrasses des cafés bondées suggèrent en tout cas que les élections sont loin d'être la tasse de thé de ces bataillons de jeunes qui tuent le temps à causer ou à zeyouter avidement au passage d'une belle fille tirée à quatre épingles. Ou surtout débattre des prochaines demi-finales de la ligue européenne. C'est à peu

près le même topo dans toutes les villes du territoire national où la politique reste le dernier souci des gens. Et ce ne sont pas les promesses à l'emporte-pièce et les longues séances d'annonciations des candidats qui vont secouer l'intérêt des algériens. « Ce sont toujours les mêmes partis, les mêmes figures et les mêmes promesses... Rien ne changera. » Ce fatalisme ambiant est quasiment un refrain dans la bouche de tous les algériens interrogés dans la rue. A l'instar de Selwa, cette étudiante, à qui, on a demandé son avis sur ces élections : « Je suis plus préoccupé par mes examens que par le scrutin. On entend toujours les mêmes choses, mais rien ne change », souligne-elle. Pour Djaffer, « si les citoyens ont tourné le dos à la campagne électorale, tout simplement, elle n'a jamais été aussi insipide et mome », a-t-il dit. Le même interlocuteur souligne qu'« après chaque élection, le système sort vainqueur en confirmant au peuple que la politique ne sert à rien, que le multipartisme ne sert à rien, que les leaders ne servent à rien et que même le changement et les appels au changement ne servent à rien ».



Pour les parents, leurs têtes est ailleurs. Car le calendrier sera bien rempli ! Outre le mois sacré, les fêtes familiales et religieuses tapent déjà à leurs portes, et ce, sans oublier le souci qu'ils portent aux examens scolaires de leurs enfants. Même si, il est prématuré de parler d'abstention, car on est seulement au début de la campagne, mais les observateurs estiment que

l'artillerie lourde sortie par les partis en lice est à la mesure de l'apathie des algériens, des jeunes surtout, à l'égard des politiques et de la politique. C'est une réalité sociale à laquelle les prétendants doivent faire face pour convaincre les électeurs de pouvoir porter leurs rôles à l'Assemblée nationale.

I.A.

RELANCE ÉCONOMIQUE ET DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Des éléments de convergences entre les partis convergent

PAR LAKHDARI BRAHIM

Décortiquer les slogans, discours et programmes économiques des partis politiques en course pour les législatives, c'est l'exercice auquel a accepté de se prêter, hier, le vice président du Conseil économique et social (CNEC) sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. Jugeant prématuré d'évaluer le contenu de ces programmes, « qui peuvent, dit-il, évoluer en cours de campagne », M. Mustapha Mékidèche considère, cependant, qu'il ne suffit pas d'avoir un consensus social pour pouvoir aborder l'étape « difficile » dans laquelle se trouve le pays, depuis plus de trois années. Celui-ci s'interroge, d'autre part, de savoir si un consensus politique ne serait pas en train de se construire et, si c'est le cas, quelles sont, alors, les positions des uns et des autres partis par rapport aux grands défis face auxquels est confronté l'Algérie.

Des programmes qu'il a pu décortiquer, l'invité déclare y avoir relevé un progrès « très significatif » en ce qui concerne l'élaboration de leurs contenus économiques, « tous partis confondus », observant, à ce propos, que la classe politique est en train de gagner « globalement » en maturité. De ces programmes, il note qu'il y a trouvé des « éléments de convergence » en ce qui concerne, par exemple, la maîtrise budgétaire, « qui apparaît comme un élément incontournable », ciblant, relève-t-il, les destinataires des transferts sociaux, la promotion des énergies renouvelables, la réforme fiscale et la promotion du secteur privé. Des niveaux de perception de l'opinion publique vis-à-vis de ces programmes, M. Mékidèche estime que celle-ci est devenue « plus affûtées », compte tenu, selon lui, de l'élévation du niveau global de la population face à la gravité de la crise à laquelle est confrontée l'ensemble de la

société, plus apte, note-t-il, à débusquer les slogans « populistes ou électoralistes ». Des divers slogans de campagne utilisés par les candidats, il considère qu'ils ont un aspect « symbolique et psychologique ». Il invite à s'intéresser davantage à la « crédibilité » des programmes, en ayant à l'esprit « la gravité de la crise et de son ampleur ». M. Mékidèche note, par ailleurs, que ce qui est récurrent dans l'ensemble des propositions des partis candidats aux législatives, c'est cette nécessité d'avoir comme préalable « la sécurité et la stabilité » de la nation à travers le renforcement « de nos moyens de défense et d'intelligence », soulignant qu'il ne peut, en effet, y avoir d'émergence sans paix et sans stabilité. Pour lui, il existe des éléments de consensus entre les prétendants à la députation sur les aspects relatifs au soutien à l'économie productive, « que ce soit par la ré-industrialisation, le développement de

nos production agricole et agroalimentaires que les services, y compris ceux du numérique ».

L. B.

**ANIMANT UN MEETING ÉLECTORAL À MOSTAGANEM
Touati appelle à une « révolution électorale pour le changement »**

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a appelé hier le peuple algérien à mener une « révolution électorale pour le changement ».

Animant un meeting électoral dans la commune de Sirat (Mostaganem), Moussa Touati a souligné qu'il était « temps pour tous les Algériens de mener une révolution électorale pour un changement et devenir ainsi une force de ce changement ».

Le même intervenant a appelé à aller voter le 4 mai même avec un bulletin blanc et à « ne pas céder aux appels de partisans du boycott », soulignant la nécessité de voter pour celui qui prône la justice, base d'une bonne gouvernance.

Moussa Touati a rappelé à son auditoire que la mission d'un député est d'adopter des lois qui défendent les intérêts du peuple. Il a également invité les électeurs de la wilaya de Mostaganem à faire le bon choix et à donner leurs voix aux candidats du FNA.

Dans ce contexte, il a souligné que son parti oeuvre à « restituer le pouvoir au peuple » afin qu'il puisse décider des choix le concernant sur les plans économique, social et politique. Moussa Touati a également insisté sur la nécessité de rétablir la confiance chez le peuple algérien pour édifier une république démocratique et populaire.

R. N.

SUR L'ISSUE DES LÉGISLATIVES

Ould Abbas affiche son optimisme

PAR RAYAN NASSIM

« Le FLN se porte bien, le président aussi », a lancé Djamel Ould Abbas aux journalistes qu'ils l'ont interrogé hier sur les scandales qui ont émaillé l'élaboration de listes électorales pour les législatives du 4 mai. « Je me déplace avec ma voiture personnelle. Je n'utilise pas les moyens de l'État. Nous avons, au FLN, plus de 500.000 militants. Si chacun verse un dinar sur le compte du parti, on sera en mesure de mener 10 campagnes électorales », a-t-il détaillé, en marge d'une rencontre avec l'ambassadrice américaine accompagnée

d'assistants parlementaires américains venus de Washington. Justement, devant les parlementaires américains, Ould Abbas a exprimé son souhait de voir son parti rafler la majorité au parlement. À la délégation américaine qui l'a interrogé sur la participation des électeurs au rendez-vous du 4 mai, le secrétaire général du FLN s'est montré très optimiste : « On mise sur un taux de participation qui dépassera les 50 %. C'est important pour la stabilité du pays et pour la crédibilité du scrutin ». Ould Abbas a justifié cet « optimisme »,

par « l'engouement » des citoyens durant la première journée de la campagne électorale. « J'ai eu du mal à quitter la salle hier à la fin du meeting que j'ai animé à Khenchla », a-t-il affirmé devant la presse. Enfin, concernant le candidat porté disparu à Bejaia, Ould Abbas n'avance pas de nouveaux éléments, affirmant que la gendarmerie et la police font leur travail. « Nous n'avons aucune information officielle à communiquer. Je me déplacerai cet après midi à Bejaia où je vais rencontrer sa famille », a-t-il souligné.

R. N.

IL SERA EXÉCUTÉ EN TROIS PHASES

Le nouveau modèle de croissance enfin dévoilé

La nouveau modèle de croissance économique, adopté par le gouvernement en 2016 dans la perspective de diversification et de transformation structurelle de son économie, sera exécuté en trois phases avec pour objectif d'atteindre une croissance soutenue du PIB hors hydrocarbures de 6,5% au cours de la prochaine décennie, indique le document-synthèse de ce modèle publié par le ministère des Finances sur son site web.

PAR RIAD EL HADI

La première phase (2016-2019) est consacrée au décollage de cette nouvelle politique de croissance. Elle sera marquée par une évolution de la part des différents secteurs dans la valeur ajoutée vers leur niveau cible.

Quant à la deuxième phase (2020-2025), dite de transition, elle permettra la réalisation du potentiel de rattrapage de l'économie, qui sera suivie de la phase de stabilisation ou de convergence (2026-2030), à la fin de laquelle l'économie nationale épuisera son potentiel de rattrapage et les différentes variables de l'économie convergeront vers leur valeur d'équilibre.

Sur le plan de transformation structurelle de l'économie, le nouveau modèle de croissance cible un taux de croissance hors hydrocarbures de 6,5% par an entre 2020 et 2030, une "élévation sensible" du revenu du PIB par habitant qui devrait être multiplié par 2,3 fois, et le doublement de la contribution du secteur industriel dans le PIB, soit 10% contre 5,3% actuellement. Néanmoins, l'atteinte de cette cible nécessitera une croissance de la valeur ajoutée industrielle à un taux soutenu.

Il s'agit aussi de la modernisation du secteur agricole en vue d'atteindre les objectifs liés à la sécurité alimentaire et à la diversification des exportations. Le nouveau modèle de croissance table

sur l'objectif de transition énergétique qui permettra notamment de réduire de moitié le taux de croissance de la consommation interne d'énergie, en donnant un "juste prix" à l'énergie et en n'extrayant du sous-sol que ce qui est strictement nécessaire au développement". L'autre objectif concerne la diversification des exportations pour soutenir le financement de la croissance économique accélérée.

Pour réaliser l'objectif de diversification, la nouvelle politique du gouvernement compte sur la dynamique des secteurs en développant de nouvelles branches qui prendront le relais des hydrocarbures et du PTP.

"La profondeur de cette transformation structurelle de l'activité productive et la rapidité avec laquelle le secteur industriel doit émerger constituent une première difficulté à laquelle notre économie sera confrontée au cours de son processus de diversification", note le document.

Concernant l'investissement, l'évolution requise pour réaliser ces transformations structurelles "devra relier l'investissement hors hydrocarbures à l'évolution de la productivité du capital investi. Dans ce cadre, il est simulé un niveau de croissance de la productivité globale des facteurs qui permet pour un même taux d'investissement global dans l'économie de réaliser des croissances plus élevées". A cet effet, l'amélioration de la productivité globale des facteurs devra cibler aussi bien l'investissement privé que public.

"C'est pourquoi une seconde consolidation budgétaire devra graduellement intervenir dès 2025 visant à réduire les dépenses d'équipements inscrites directement dans le budget de l'Etat, sous la condition de mettre en place un nouveau système national d'investissement en faisant appel aux partenariats publics privés (PPP)", note le document.

Sur le plan de la solvabilité externe, le nouveau modèle économique vise la réduction du gap entre les importations

et les exportations hors hydrocarbures, et ce, à travers deux dimensions "essentielles".

Il s'agit de la mise en place d'une politique soutenue d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables qui permet de dégager un surplus conséquent de production d'hydrocarbures exportable ainsi que de l'accélération du rythme des exportations hors hydrocarbures (agriculture, industrie, services).

La poursuite de la tendance de croissance des exportations de biens et services hors hydrocarbures, des importations et de la consommation énergétique "aboutirait à une balance de paiements insoutenable dès 2020".

"Les simulations montrent que sans un frein à l'explosion des importations observées au cours des dernières décennies, aucune croissance économique soutenue n'est possible", avisent les auteurs de ce document.

Ainsi, "l'économie nationale doit négocier au cours de sa transition vers la vision 2030 quatre contraintes majeures: l'ampleur des transformations de sa structure productive, l'évolution de l'endettement interne, la solvabilité externe et la transition énergétique qui permettra d'augmenter les exportations d'hydrocarbures et de s'arrimer au train du nouvel ordre énergétique mondial".

Pour concrétiser cette nouvelle vision économique, le document fournit des recommandations regroupées dans six axes "stratégiques" dont le premier porte sur la stimulation de la création d'entreprises en Algérie. "Avec une forte volonté politique et un suivi au plus haut niveau, il est possible de se concentrer sur certains secteurs critiques qui permettront de créer la dynamique de changement nécessaire avant d'enclencher les réformes en profondeur".

Parmi ces réformes, le document cite la révision du statut et la composition du comité Doing Business, en intégrant en son sein non seulement des représentants concernés du gouvernement et du

secteur privé, mais aussi des chercheurs et consultants "dont la présence apportera rigueur scientifique et vision large en matière de développement économique". Le deuxième axe concerne le financement de l'investissement à travers la mise en place d'un "véritable système national d'investissement dans les équipements publics, la reprise de la réforme du système bancaire et le développement d'un marché des capitaux".

Le troisième axe des recommandations porte sur la politique industrielle dont l'objectif de diversification projeté sur la prochaine décennie impose de fortes accélérations de la croissance des secteurs.

Le quatrième axe concerne la territorialisation du développement industriel par la réorganisation de la gestion du foncier industriel et son intégration avec notamment la révision des missions de l'ANIREF et l'élaboration d'un nouveau programme de zones pour soutenir le développement industriel de l'Algérie à l'avenir.

La cinquième axe des recommandations met en exergue la nécessité d'assurer la sécurité énergétique et la diversification des ressources énergétiques, et ce, à travers un programme d'efficacité énergétique couplé à un programme industriel et technologique de développement des énergies renouvelables et de sécurité énergétique.

Le dernier axe porte sur la gouvernance du nouveau modèle de croissance: Outre la mise en place d'un nouveau système national d'investissement dans les équipements publics et d'un nouveau système national d'information statistique, la nouvelle vision économique doit aussi être accompagnée par une administration économique "efficace".

Les réformes économiques, souligne le document, "ne peuvent réussir si elles ne sont pas portées par une administration et des agences qui sont prêtes à les exécuter efficacement".

R. E.

CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Entrée en vigueur des nouvelles mesures

Le nouveau Code de procédure pénale est entré officiellement en vigueur le 29 mars dernier après sa publication au dernier Journal officiel. Le nouveau texte introduit notamment de nombreuses modifications dans la procédure pénale. L'amendement du Code intervient un peu plus d'une année après la révision de la Constitution. Parmi les mesures, le nouveau Code stipule ainsi entre autres que « toute personne est présumée innocente tant que sa culpabilité n'a pas été établie par jugement », que « le doute est interprété, dans tous les cas, dans l'intérêt de l'accusé », ou encore que « toute personne condamnée a le droit de faire examiner sa condamnation par une juridiction supérieure ».

En effet, le nouveau Code de procédure pénale met en place un tribunal criminel d'appel en plus du tribunal criminel de première instance. « Les jugements du tribunal criminel de première instance sont susceptibles d'appel devant le tribunal criminel d'appel », stipule l'article 248 du nouveau Code. Le tribunal criminel statuait auparavant en dernier ressort.

La composition du tribunal criminel se voit elle aussi modifiée, et est désormais constituée d'un magistrat président et deux magistrats assesseurs, ainsi que de quatre jurés au lieu de deux auparavant. Néanmoins, le tribunal criminel est composé uniquement de magistrats lorsqu'ils statuent sur les crimes de terrorisme, de stupéfiants et contrebande, précise l'article 258.

R. N.

SONATRACH-TOTAL

Un important accord de partenariat signé

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures Sonatrach, et la compagnie française Total ont signé hier à Alger "un accord global visant à consolider le partenariat existant entre les deux compagnies", a indiqué Sonatrach dans un communiqué. L'accord a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour,

et le P-dg de Total, Patrick Pouyanne.

Cet accord permettra à Sonatrach et Total "de fructifier leur partenariat à travers la concrétisation de nouveaux projets dans l'amont pétrolier, notamment le nouveau cadre contractuel pour le projet Timimoun, la poursuite de l'exploitation conjointe du champ Tin Fouyé Tabankort dans le cadre d'un nouveau contrat, le développement d'un nouveau projet ainsi que le règlement à l'amiable des différends entre les deux compagnies", souligne la

même source

Il s'agit également d'"élargir la coopération dans les autres activités, notamment l'exploration, la pétrochimie, le solaire et le développement à l'international", précise Sonatrach.

Cet accord "confirme et matérialise la volonté de Sonatrach et de Total d'œuvrer conjointement au développement et au renforcement de leur partenariat historique", ajoute le communiqué.

C. A.

L'ALGÉRIE REPRÉSENTE UNE GRANDE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES POUR LES BRITANNIQUES

Diversifier les relations commerciales et d'investissement

En dépit du Brexit, les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et la Grande-Bretagne continuent de se développer à un rythme appréciable, en ce sens que les investisseurs britanniques sont toujours très intéressés par les affaires en Algérie.



Algérie représente "une grande opportunité d'affaires" pour les Britanniques, et les possibilités de diversifier les secteurs de coopération entre les deux pays sont à explorer, a affirmé le Lord-Maire de la cité de Londres, Andrew Parmley, qui a effectué une visite à Alger du 8 au 10 avril. Selon lui, cette visite vise à diversifier les relations commerciales et d'investissement entre les deux pays, et de travailler plus étroitement à même d'explorer toutes les opportunités d'affaires que représente l'Algérie qui est un marché attractif. Il a relevé que même si son pays est plus présent en Algérie dans le domaine énergétique avec le groupe British Petroleum (BP), le Royaume Uni a déjà commencé à étendre cette présence à d'autres secteurs, et aspire à les renforcer et, parallèlement, à

explorer d'autres domaines. "L'Algérie est un acteur régional important avec qui le Royaume-Uni souhaite améliorer davantage la coopération. Nous espérons voir plus d'entreprises britanniques travailler avec l'Algérie", a-t-il encore dit. Lord Parmley a également affirmé que Londres est disposée à partager son expérience dans le secteur financier avec l'Algérie qui ambitionne de développer ses banques, la cité de Londres étant le leader mondial de la finance. Il en est de même pour le développement d'un environnement propice aux affaires, a-t-il dit. En sa qualité d'ambassadeur de la cité de la finance, il fait sa mission de sou-

tenir les entreprises britanniques de services financiers et des sociétés qui investissent et celles qui souhaitent investir en Algérie. Afin de prospecter d'autres opportunités d'affaires et d'examiner les dispositions à prendre à même de renforcer la coopération de la cité de Londres avec Alger, et les moyens d'assurer le transfert du savoir-faire britannique, Lord Parmley est accompagné d'une délégation d'une quinzaine d'hommes d'affaires représentant les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des services. Cette visite est également l'occasion d'examiner les possibilités de soutenir de grands projets d'infrastructures

énergétique algériens, relève-t-il. Interrogé si sa visite à Alger faisait partie de la nouvelle politique adoptée par Londres pour diversifier ses relations économiques internationales après son retrait de l'Union Européenne, prévu dans deux années, le Lord-maire a répondu que le Brexit était une opportunité pour négocier des accords plus favorables avec d'autres pays. A la suite du vote pour quitter l'Union Européenne, l'établissement de partenariats avec d'autres pays est l'objectif recherché aujourd'hui par Londres qui veut rester ouverte au monde. La stabilité de l'Algérie est à même de faciliter et d'encourager les investissements étrangers, a avancé le Lord-maire. Depuis la visite de l'ancien Premier ministre britannique, David Cameron, en Algérie en janvier 2013, les relations entre Alger et Londres se sont renforcées. Des délégations d'hommes d'affaires se déplacent régulièrement entre les deux pays. Un forum économique avait été organisé à Londres fin 2014, un autre à Alger, en mai 2016. L'ancienne Lord-Maire de la cité de Londres, Fionna Woolf, avait également effectué une visite en Algérie en 2014, dans la perspective de hisser la coopération de la cité de finance avec l'Algérie.

TOUS LES EXEMPLES DE REPLI SUR SOI ONT CONDUIT À UN APPAUVRISSEMENT

Le patronat français monte en défense de l'Europe

A l'approche d'une élection présidentielle dont plusieurs candidats sont ouvertement anti-européens, l'Association française des entreprises privées (Afepe) a pris fait et cause pour l'Union européenne et l'euro. Cette organisation de défense des intérêts des plus grandes sociétés françaises est, après l'Institut de l'entreprise et le Medef, le troisième organisme proche du patronat à intervenir en quelques jours sur ce sujet et sur la même ligne. Pour les entreprises françaises, la sortie de l'Europe, préconisée notamment par la présidente et candidate du Front national, Marine Le Pen, n'est pas une option, écrit l'Afepe dans une tribune diffusée auprès de la presse. "Il n'y a pas de projet alternatif (à l'Europe) pour assurer la prospérité économique et la paix entre les peuples. Tous les exemples de repli sur soi ont conduit à un appauvrissement et, souvent, à des conflits", fait-elle valoir. "Contrairement à cette idée très répandue au sein du débat politique, le rejet de l'Europe ne permet pas de

résoudre les problèmes de la France", ajoute-t-elle. L'Afepe admet cependant que l'Union européenne fait aujourd'hui l'objet d'une "forte défiance" de la part de ses citoyens et estime que le vote britannique en faveur d'une sortie du Royaume Uni "montre que l'Europe doit impérativement être adaptée pour agir avec plus d'efficacité". L'Afepe évoque les secteurs de l'énergie, des télécoms, de la recherche et de l'innovation mais aussi la question de la mobilité des travailleurs, "un chantier sensible qui doit être engagé sans tarder", la politique commerciale et la défense. L'organisation patronale estime également qu'un renforcement des contrôles migratoires et une réforme de l'espace de Schengen "doivent permettre de concilier les besoins économiques et démographiques des différents pays". Enfin, concernant la France, l'Afepe plaide pour une baisse des dépenses publiques et une réforme du marché du travail et du système éducatif, des revendications récurrentes du patronat.

R. E.

ECONOMIE AMÉRICAINE

Net tassement des créations d'emplois en mars

Le nombre d'emplois créés aux Etats-Unis en mars est le plus faible depuis 10 mois mais la baisse du taux de chômage à un plus bas de près de 10 ans montre que le marché du travail reste tendu. Les créations d'emplois ont été de 98.000 le mois dernier, le plus faible depuis mai, a annoncé le département du Travail vendredi. Ce nombre avait dépassé les 200.000 en janvier et en février, à la faveur de températures exceptionnellement douces qui ont favorisé l'embauche dans des secteurs sensibles à la météo comme le bâtiment, les loisirs et l'hôtellerie. Mais en mars, les températures ont chuté et une tempête a sévi dans le nord-est du pays. Le taux de chômage, à 4,5%, est au plus bas depuis mai 2007. Les économistes interrogés par Reuters anticipaient 180.000 créations d'emplois en mars et un taux de chômage inchangé de 4,7%. L'économie américaine doit créer 75.000 à 100.000 emplois chaque mois pour s'adapter au rythme de croissance de la population en âge de travailler. Le marché du travail devrait atteindre le plein emploi cette année, ce qui pourrait entraîner une accélération de la revalorisation des salaires. Pour autant, la nette décélération des créations d'emplois risque de créer quelques soucis pour ce qui concerne la santé d'une économie dont la croissance semblerait elle-même avoir ralenti autour de 1,0%, en taux annualisé, au premier trimestre après 2,1% au dernier trimestre 2016. Le salaire horaire moyen a augmenté de cinq cents, soit 0,2% en mars, ce qui a abaissé la hausse annuelle à 2,7%. Mais au vu d'une inflation qui augmente, cette modeste hausse des salaires et du nombre d'emplois pourrait plaider en faveur d'une nouvelle hausse des taux de la part de la Réserve fédérale en juin, après celle d'un quart de point de mars.

R. E.

GHARDAIA Assurance multirisques dans l'agriculture

Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabiles, a appelé, mercredi dernier à Ghardaïa, à promouvoir la culture de l'assurance multirisques dans le monde agricole. S'exprimant à l'APS, en marge d'une journée de sensibilisation et d'information sur l'assurance des produits, matériels et immobiliers agricoles contre les risques multiples, le DG de la CNMA a présenté l'assurance agricole comme un "impératif" pour soutenir et sécuriser les revenus des agriculteurs ainsi que de stimuler l'investissement dans le secteur. Les agriculteurs et éleveurs sont exposés à de multiples aléas climatiques ou épidémiques qui peuvent affecter gravement leurs revenus, voire remettre en cause la pérennité de leur exploitation et leur cheptel, a souligné M. Benhabiles avant d'appeler les agriculteurs à souscrire une police d'assurance auprès du réseau de la CNMA existant à travers l'ensemble du territoire national. La CNMA se propose d'asseoir la confiance des agriculteurs à travers ses prestations et d'être l'accompagnateur et l'assureur de proximité pour le monde rural et agricole, dont la région de Ghardaïa devenue un pôle agricole "important", a-t-il soutenu. Plusieurs experts d'assurance, intervenant durant la journée de sensibilisation, ont mis en exergue les couvertures assurantielles dans les différentes branches tel que le pack assurance "El Thika" (confiance), qui cible les petits agriculteurs ainsi que les assurances d'habitation et de véhicules. Pour eux l'assurance est un mécanisme de protection des petits agriculteurs à faibles revenus contre les risques (accidents, maladie, décès, catastrophes naturelles) en échange de paiement de primes d'assurances adaptées à leur besoin et niveau de risque. Les participants ont insisté sur l'importance de la formation des agents assureurs, le renforcement de l'innovation sur le plan marketing et commercial, ainsi que la mise sur le marché de produits d'assurance adaptés aux besoins des agriculteurs et investisseurs. En marge de cette rencontre de sensibilisation, deux conventions de police d'assurance ont été signées, l'une entre un propriétaire d'une laiterie et la CRMA de Ghardaïa, l'autre entre la Chambre de commerce et d'industrie CCI-M'Zab et la CRMA Ghardaïa, en présence du DG de la CNMA et des autorités locales. La CNMA, qui est le premier assureur agricole en Algérie, compte actuellement plus de 158.000 clients et emploie près de 2.500 personnes.

ALGER Traitement des rejets industriels et domestiques

Tous les rejets industriels et domestiques au niveau de la capitale seront totalement traités à l'horizon 2025, a indiqué, début avril à Alger, le directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Jean-Marc Jahn. S'exprimant à l'occasion de la 4e édition du Salon national inversé de la sous-traitance, qui se tient au Palais des expositions, ce responsable a précisé qu'au niveau d'Alger, 70% des volumes d'eau usées sont traités, ajoutant que la mise en service des nouvelles stations d'épuration permettrait de "traiter tous les rejets industriels et domestiques à l'horizon 2025". "La deuxième tranche de la station de Baraki, d'une capacité d'un million équivalent habitant, sera réceptionnée très prochainement. Après, ce sera au tour de la station de Zéralda. Il est prévu la finalisation du projet d'extension de la station de Réghaïa avec la protection du lac", a-t-il affirmé relevant que ces stations enregistrent un taux d'avancement considérable. "L'objectif zéro rejets polluants sera un grand exploit, pas uniquement pour la SEAAL, mais aussi pour l'Algérie qui a réussi son pari concernant le traitement des eaux usées en l'espace de 15 ans. Je ne connais pas d'autres pays qui ont pu réaliser autant d'avancées", a-t-il dit. Répondant à une question sur les fuites d'eau au niveau d'Alger et les mesures prises pour contrer ce problème, M. Jahn a assuré que la SEAAL a une stratégie pour être plus réactive en matière d'intervention, ajoutant que plus de 32.000 fuites sont enregistrées annuellement sur Alger. Le DG de la SEAAL a relevé, par ailleurs, le problème du retard du paiement des fournisseurs de Entreprises et qui persiste depuis une année, précisant que cela est dû à la conjoncture économique actuelle que connaît l'Algérie. Il a assuré à ce propos que tous les fournisseurs seront payés "avant la fin du premier semestre 2017" et que des discussions étaient en cours avec la tutelle pour clore définitivement ce dossier.

APS

BOUMERDES, LANCEMENT DES ESSAIS TECHNIQUES

Ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou

C'est en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talaï, que les essais techniques sur la ligne ferroviaire électrifiée Thénia (Boumerdès)-Oued Aïssi (Tizi-Ouzou), dont l'ouverture commerciale est prévue le 15 avril, ont été effectués début du même mois.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le coup d'envoi des essais sur cette ligne, dont les travaux de réalisation ont été achevés fin mars écoulé, a été donné à partir de la gare principale sise au boulevard Stiti, à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, d'où le ministre et la délégation qui l'accompagnait ont pris le train vers la gare de Bordj-Ménail (Boumerdès), a fait savoir l'APS, ajoutant que dans une conférence de presse qu'il a animée au niveau de cette gare, le ministre a indiqué que la nouvelle ligne ferroviaire permettra de relier, grâce à des trains électrifiés et modernes d'une capacité de 1.800 voyageurs chacun et des départs toutes les demi-heures, la wilaya de Tizi-Ouzou à celle d'Alger en passant par Boumerdès en une heure environ de trajet. Le coût du billet est de 170 DA, a révélé le ministre, soulignant que les horaires de départs et d'arrivées du train seront dictés



selon la demande exprimée et le flux des voyageurs, et précisant que si une demande est exprimée tard en fin de journée, nous nous y adapterons, de même que si une demande de transport nocturne est exprimée durant le mois de Ramadan, nous sommes prêts à programmer des trains jusqu'à 01h00 ou 02h00 (matin). Dans une déclaration à l'APS, M. Talaï a souligné l'impact socio-économique de cette voie ferrée sur les wilayas qu'elle desservira. Contribuant au développement économique et social et de la région en connectant trois wilayas (Alger, Boumerdès et Tizi-Ouzou), cette ligne permet également de régler le problème de transfert des populations, notamment des étudiants et des travailleurs, entre Alger et Tizi-Ouzou, a souligné le ministre. La ligne modernisée et électrifiée Thénia-Tizi-Ouzou, d'une longueur de 65 km et dotée d'une enveloppe financière de 60 milliards de dinars, est prévue en double voie, a fait savoir le ministre qui a indiqué

que la seconde voie dont le couloir a été réalisé et dont il ne reste que la pose du rail, sera lancée si un besoin est exprimé. Selon l'APS, ce projet structurant comporte un total de 18 ponts le long de la voie ferrée et huit autres qui enjambent le réseau routier ainsi que quatre tunnels et des gares à Thénia, Si Mustapha, les Issers, Bordj-Ménail et Naciria, dans la wilaya de Boumerdès, et à Tadmait, Boukhalfa, Boulevard Stiti, gare multimodale de Bouhinoune et Oued Aïssi. A l'ouverture du service commercial, la vitesse du train sera de 120 km/h avant de passer à 160 km/h avec la suppression des passages à niveau, tandis que la vitesse du train de marchandise est de 80 km/h, selon une présentation de la ligne. D'une capacité totale de 7.000 places, quelque 14 trains seront mobilisés pour assurer le transport de voyageurs en aller-retour sur cette ligne.

B. M.

ALGER, CENTRE DES IMPÔTS D'EL-HARRACH

Lancement de la déclaration fiscale en ligne

Les contribuables du Centre des impôts d'El-Harrach (CDI) pourront, désormais, faire leurs déclarations fiscales en ligne en attendant d'accéder au télépaiement prochainement, une opération pilote qui doit être élargie à l'ensemble des centres d'impôts d'ici à la fin 2018. La télédéclaration n'était jusque-là appliquée que pour les contribuables de la DGE (Direction des grandes entreprises) grâce à un autre système décentralisé, a-t-on indiqué lors de la cérémonie de lancement du nouveau système d'information centralisé tenue en présence du ministre des Finances, Hadji Babaâmmi, du ministre délégué chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf, et du directeur général des impôts, Abderrahmane Raouia. Les 2.672 contribuables déclarés au niveau du Centre des impôts d'El-Harrach, et qui ont généré 13,5 milliards de DA de recouvrements en 2016, seront ainsi gérés dans un système informatique appelé SAP. Le contribuable pourra se présenter à la caisse des impôts où sa déclaration sera saisie dans le nouveau système pour que sa quittance de paiement soit imprimée. Il pourra également choisir d'accéder lui-même au portail informatique (jibayatic.mfdgi.gov.dz), prendre un rendez-vous, remplir le formulaire d'adhésion, récupérer son mot de passe au niveau du CDI pour faire, à partir de chez lui, une télé-déclaration fiscale et imprimer son avis à payer, a détaillé la directrice des Etudes à la DGI, Mme Saâdouli Djamilia. Le nouveau portail de télédéclaration permettra, donc, de faciliter les relations entre

l'administration fiscale et les contribuables puisqu'il est accessible 24h/24 et 7jours/7, en évitant les déplacements et en renseignant le contribuable sur son calendrier fiscal actualisé, a-t-elle argué. A distance, les contribuables pourront consulter et imprimer des justificatifs de présentation (avis à payer), créer et modifier des ébauches de déclaration, accéder et consulter les formulaires de déclarations déposées, visualiser la dette fiscale totale, consulter et modifier, si nécessaire, les données personnelles et consulter le calendrier de ses obligations fiscales. La demande de certificats fiscaux, la présentation des recours, la demande d'avantages et prochainement le paiement électronique seront également possibles grâce à ce nouveau système. Les processus fiscaux électroniques, étant homogènes pour tous les utilisateurs, permettent la standardisation des procédures et des échanges avec le contribuable, une simplification et une dématérialisation des démarches, a encore souligné la même responsable. Avant la fin de l'année en cours, ce nouveau système sera élargi aux CDI de Rouiba, Mostaganem, Mascara, Aïn-Defla, Sétif, Bordj Bou-Arréridj en plus de l'Administration centrale du ministère des Finances. "On vient d'assister au lancement de la première phase du système d'information avec la mise en fonctionnement complètement électronique du centre des impôts d'El-Harrach, c'est une démarche qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement, en application du nouveau modèle de la croissance économique", a déclaré M. Babaâmmi à la

presse. Cela permettra à l'administration fiscale "d'améliorer son efficacité et les recouvrements fiscaux et également améliorer son rapport avec les contribuables", a-t-il soutenu en rappelant que l'objectif essentiel du nouveau modèle de croissance était la diversification de l'économie et des ressources fiscales et l'amélioration des recouvrements. Le recouvrement de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) par exemple, reste faible par rapport au PIB : il est de 5% alors qu'il tourne autour de 15% dans des pays comparables à l'Algérie, soit un "gap qu'il faut parcourir pour arriver à une administration fiscale performante et moderne", a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Boudiaf a indiqué que le e-paiement, lancé en décembre dernier au niveau de la DGE au profit de plus de 2.700 grandes entreprises, a permis à environ 300 d'entre elles de retirer leurs mots de passe pour adhérer à ce système décentralisé. Quant au système d'information centralisé de la DGI, "il s'agit d'un système différent qui sera appliqué de manière progressive ça va commencer par la déclaration fiscale à distance pour arriver ensuite au paiement à distance", a-t-il expliqué à la presse. "Cette démarche permettra une meilleure transparence, une meilleure lutte contre la corruption et de réduire la charge pour les agents fiscaux", a-t-il ajouté. La mise en service du système d'information "Jibayatic" est assurée grâce à l'assistance de l'intégrateur espagnol Indra Sistemas (Espagne) et de l'éditeur de solutions informatiques SAP (Allemagne) qui prend en charge la maintenance du système.

APS

BATNA, MÉTIERS DANGEREUX ET TAILLE DE PIERRE

Session nationale de formation

Le directeur général de l'artisanat et des métiers au ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Ali Bensebaâ, a affirmé qu'une session nationale de formation au profit des personnes exerçant des métiers dangereux, essentiellement les tailleurs de pierre, sera organisée dans "les prochains jours".

BOUZIANE MEHDI

Lors d'une journée d'information initiée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM) sur les risques que comporte le métier de tailleur de pierre sur la santé et les mesures préventives à adopter pour s'en prémunir, ce responsable s'est exprimé et a indiqué à l'APS que cette initiative, première du genre sur le plan national, sera axée sur la sécurité des tailleurs de pierre, ajoutant qu'elle sera destinée aux artisans exerçant cette activité inscrits au niveau des différentes chambres de l'artisanat et des métiers à travers plusieurs wilayas du pays. Selon l'APS, le même responsable a précisé que cette journée d'information à laquelle ont participé 13 directeurs de CAM, sera suivie de rencontres similaires, à travers d'autres wilayas, faisant savoir qu'un guide préventif dédié aux métiers dangereux, dont celui de tailleur de pierre et de marbrier, sera édité et distribué gratuitement à tous les artisans exerçant ce métier. Par ailleurs, M. Bensebaâ a insisté sur la nécessité de sensibiliser les tailleurs de pierre de manière permanente à cause de la dangerosité de ce travail, mettant l'accent sur la nécessité "de prendre les mesures préventives adéquates", en sus de



leur inscription et adhésion à la CAM pour l'obtention d'une carte d'artisan afin de profiter des avantages y afférents. Le même responsable a affirmé que le nombre de personnes exerçant ce métier ne dépasse pas les 200 artisans officiellement recensés au niveau national, dont 10 au niveau de la wilaya de Batna et le restant demeure inconnu et active dans des endroits non déterminés. Quant au wali de Batna, Mohamed Salamani, qui a présidé la séance d'ouverture de cette rencontre, tenue dans la salle de recherche scientifique de l'université de Batna 2, il a affirmé que ses services sont disposés à aider les artisans de la région de T'Kout, réputée par la pratique de cette activité, en mettant à leur disposition des outils pour la taille de la pierre en sus de masques de protection de fabrication locale. Le gérant de l'entreprise privée qui a confectionné ce type d'outils depuis 2011 et qui ont été présentés par l'ingénieur spécialiste en mécanique Abdelaziz Aberkane, a intervenu lors de cette rencontre pour souligner que le masque fonctionne à l'électricité et empêche l'inhalation de poussières des pierres, dont le prix ne dépasse pas 30.000 DA. Lors de cette journée de sensibilisation, en présence des représentants des secteurs concernés, il ressort des interventions que le nombre des tailleurs de pierres à T'Kout et ses environs est évalué entre 300 et 400 artisans alors qu'ils ne sont que 3 inscrits à la chambre de l'artisa-

nat et des métiers et 7 exerçant le métier de marbrier. Le chef de service des organismes et des métiers à la Direction de la santé de Batna, Abdelfarid Abdeslem, qui a attesté que le secteur compte 925 jeunes exerçant cette activité à travers la wilaya, la plupart issus de T'Kout, a fait savoir que le nombre de décès occasionnés par la silicose pulmonaire s'élève à 111, dont 6 enregistrés en 2017. S'agissant de la prise en charge des personnes atteintes de silicose, induite par l'inhalation de poussière de silice qui s'accumule dans les bronches engendrant des difficultés respiratoires qui nécessite dès lors le recourir à la respiration artificielle, Dr Abdeslem a indiqué qu'en 2016, la prise en charge de 10 cas seulement a nécessité 1.075 bonbonnes d'oxygène pour un montant de 3,9 millions de dinars. Le secteur de la santé n'a pas lésiné sur les moyens, jusqu'à présent, certifiant que les personnes atteintes de silicose ont reçu les soins appropriés à savoir les pourvoir en oxygène, d'autant que les malades ne sont plus capables à partir d'un certain moment de respirer de manière naturelle, a souligné Dr Abdeslem. Spécialiste en médecine du travail au centre hospitalo-universitaire de Batna et représentante de l'unité de consultation et de suivi de la silicose, Dr Wissal Benhassine a mis l'accent, dans son intervention sur la nécessaire "prise en charge multidisciplinaire" de cette affection.

B.M.

ORAN, SALON INTERNATIONAL DU TEXTILE ET DE LA MODE

Visite de 6.000 professionnels

Quelque 6.000 professionnels des secteurs du textile, du cuir, de la chaussure et de la couture ont visité la première édition du Salon international du textile et de la mode qui s'est clôturé, mercredi dernier à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, qui a duré quatre jours, a été l'occasion pour les entreprises algériennes publiques et privées d'exposer des produits variés dans les secteurs du textile, du cuir, de la chaussure, du prêt à porter et de l'habit traditionnel et les faire connaître au consommateur algérien et aux exposants étrangers, notamment après la reconstruction du secteur du textile pour lui donner un nouveau souffle au niveau du marché national. L'exposition, qui a eu lieu au niveau du Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed, a permis à l'entreprise publique l'Algérienne des textiles, qui gère 17 unités industrielles au niveau national, de mettre en exergue plusieurs variétés de ses produits dans les différents secteurs du textile et des nouveaux modèles, notamment après le renforcement de ses unités en équipements modernes depuis 2014, a indiqué le représentant de l'entreprise, Abdelkader Saâdouni. Dans ce cadre, M. Saâdouni a indiqué, à l'APS, que l'Algérienne des textiles a, depuis sa dotation en nouveaux équipements, augmenté sa production et insiste pour présenter à sa clientèle des

produits de haute qualité, fabriqués à partir de matériaux locaux purs, notamment le coton, la laine et la soie, avec l'utilisation de styles modernes. Le salon, qui a vu la participation de 40 exposants des secteurs public et privé, a constitué un espace pour les PME pour faire connaître leurs produits dans l'industrie du cuir et la manufacture du prêt à porter et des habits traditionnels. A noter que les propriétaires de ces unités ont bénéficié de formation dans le domaine de la couture au niveau des différents centres de formation professionnelle et de soutien dans le cadre des différents dispositifs d'emploi de jeunes. Rachid Ben Obeidallah, propriétaire d'une entreprise privée à Oran, a indiqué que le salon a été une occasion pour se rapprocher des grandes entreprises et d'échanger les expériences avec les exposants étrangers, et ce, pour acquérir les nouveaux savoir-faire et de conclure avec eux des contrats pour l'acquisition de tissus à des prix convenables, soulignant que l'unique obstacle dans l'industrie du textile est la matière première qui n'est pas disponible au pays en quantités suffisantes. De son côté, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), Mouad Abed, a déploré que le nombre d'ateliers de textile est en régression à Oran et ne s'est pas développé en raison de l'absence de matière

première. Leur nombre est estimé actuellement à environ 50 petits ateliers, a-t-il fait savoir. La présence d'entreprises étrangères a été forte à cette manifestation, la première du genre au niveau national, avec la participation de 80 exposants. Le président du groupement tunisien de la confection et du textile, Samir Benabdallah a souligné que ce salon a donné aux Tunisiens l'occasion d'avoir un aperçu sur le marché algérien dans le domaine du textile et de connaître ses besoins afin de préparer un programme de travail pour conclure, à l'avenir, des contrats, tout en signalant qu'il existe une complémentarité entre les deux marchés, au vu des possibilités dont disposent les deux pays dans le secteur de l'industrie du textile. Cette première édition du Salon international du textile et de la mode, organisée par la Sarl CG Com Event en collaboration avec la CCIO et la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a vu également l'organisation d'une série de conférences ayant abordé des thèmes en relation avec le monde du textile, ainsi que des défilés de mode en présence de stylistes et modélistes algériens et étrangers.

APS

QUARGLA

Portes ouvertes sur le sport militaire

Les Portes ouvertes sur le sport militaire, ouvertes mercredi dernier au complexe sportif régional de la 4e Région militaire (4e RM), ont drainé un public nombreux. Le public a suivi avec intérêt l'exécution de parades et d'exhibitions dans les arts martiaux, à l'instar du karaté-do, judo, taekwondo et Kouksoul. Cette manifestation d'information, dont le coup d'envoi a été donné, au nom du commandant de la 4e RM, par le commandant de l'Air de la 4RM, le général Abdelmadjid Athmani, a donné lieu à une exposition de photographies et de données sur les activités du service des sports militaires organisées ces dernières années par la 4e RM, les équipes sportives, les équipes sportives de cette RM, et les résultats obtenus dans différentes championnats et manifestations sportives militaires. Le public a eu l'occasion de s'enquérir aussi, à travers l'exposition, des structures et installations sportives militaires existantes et sur les équipements utilisés dans chaque discipline sportive. Inscrites dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication arrêté par le haut commandement de l'ANP visant le raffermissement des relations Armée-nation, ces portes ouvertes visent à refléter l'image réelle de l'ANP en tant qu'institution républicaine moderne et professionnelle au service de la Nation, a indiqué le général Athmani dans son allocution d'ouverture.

TISSEMSILT

1er centre de prise en charge d'enfants autistes

Un centre de prise en charge des enfants autistes, le premier du genre, ouvrira bientôt ses portes à Tissemsilt, a annoncé, début avril, le commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens SMA initiatrice du projet. En marge de portes ouvertes à l'occasion de la Journée mondiale des enfants autistes, Abdelkader Guerroudj, a souligné que ce centre est réalisé avec le concours de la Direction de l'action sociale et de solidarité. Celui-ci disposera d'un staff pluridisciplinaire composé de psychologues, pédagogues, sociologues, orthophonistes et généralistes. Il s'occupe des enfants autistes âgés entre 3 et 14 ans. Cette structure devra accueillir, dans une première étape, une vingtaine d'enfants issus de familles nécessiteuses pour bénéficier des séances d'adaptation psychologique et sociale et de profiter des activités culturelles et de loisirs qui leur sont proposées. Abdelkader Guerroudj a ajouté que les activités de cette structure permettront de recenser le nombre exact des enfants autistes de la wilaya. Les portes ouvertes, organisées dimanche au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux du chef-lieu de wilaya, ont comporté des expositions d'affiches et de photos mettant en exergue les efforts de l'Etat en matière de prise en charge sociale et sanitaire des enfants autistes.

APS

ATTENTATS EN EGYPTE

La communauté internationale dénonce le terrorisme sous toutes ses formes

L'Égypte a été frappée avant-hier par deux attentats contre des églises dans la ville de Tanta à Alexandrie revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), faisant plus de quarante morts et une centaine de blessés, suscitant indignation de la communauté internationale qui a dénoncé le terrorisme sous toutes ses formes.



La première explosion s'est produite peu avant 10h00 en pleine célébration de messe dans une Église Mar Girgis (Saint-George) de Tanta à Alexandrie, la grande ville du nord du pays.

"L'explosion a eu lieu aux premiers rangs, près de l'autel, durant la messe", a précisé le général Tarek Atiya, adjoint du ministre de l'Intérieur en charge des médias. Le bilan s'est rapidement alourdi, montant à 27 morts et 78 blessés, selon le ministère de la Santé. Quelques heures plus tard, une autre explosion a frappé l'église Mar Morcos (Saint-Marc) à Alexandrie, faisant 16 morts et 41 blessés, selon un bilan actualisé du ministère de la Santé.

L'attentat a été perpétré par un kamikaze "équipé d'une ceinture explosive", qui a tenté de pénétrer dans l'église Saint-Marc où se trouvait le pape copte orthodoxe Tawadros II à l'occasion de la fête des Rameaux. Des policiers l'en ont empêché et il s'est alors fait exploser, selon le ministère de l'Intérieur.

Le Premier ministre égyptien, Chérif Ismaïl, a condamné cet attentat, soulignant "la détermination de l'Etat à éradiquer de tels actes terroristes, et éliminer à

la racine le terrorisme".

Le gouverneur de la province de Gharbeya, où se trouve la ville de Tanta, le général Ahmad Deif a indiqué de son côté que les services de sécurité avaient ratissé la zone autour de l'église à Tanta pour s'assurer qu'il n'y avait pas d'autres engins explosifs. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a réclamé "le déploiement immédiat d'unités de protection de l'armée pour aider la police à sécuriser les infrastructures vitales et importantes dans toutes les provinces du pays", selon un communiqué de la présidence. Parallèlement, Al-Azhar, prestigieuse institution de l'islam basée au Caire, a condamné "un attentat terroriste lâche".

La communauté internationale "solidaire"

Réagissant à ces deux attentats perpétrés contre des églises à Alexandrie, l'Algérie a condamné "avec force" par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, les deux attentats à la bombe, dénonçant une nouvelle fois le terrorisme sous toutes ses formes.

"Nous condamnons avec force les deux

attentats terroristes à la bombe qui ont visé dimanche deux églises dans les villes de Tanta et d'Alexandrie en Égypte", a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. "Ces deux attentats abjects contre des lieux de culte et de paisibles fidèles sont des actes terroristes en contradiction avec toutes les valeurs humaines et morales", a ajouté M. Benali Cherif, soulignant qu'ils "ne sauraient en aucun cas entamer la détermination de l'Égypte et de son peuple à poursuivre la lutte contre le terrorisme et à préserver la paix et la sécurité". La Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, vice-présidente de la Commission européenne Federica Mogherini, a également condamné dans un communiqué les attaques terroristes et présenté ses condoléances aux familles des victimes. Depuis la palce Saint-Pierre au Vatican, le pape François a condamné l'attentat. "Je prie pour les morts et les victimes", a-t-il déclaré. En France, le président François Hollande a dénoncé un "attentat odieux", affirmant dans un communiqué que la France "est pleinement solidaire de l'Égypte". "Une nouvelle fois l'Égypte est frappée par les terroristes qui veulent

détruire son unité et sa diversité. La France est pleinement solidaire de l'Égypte dans cette terrible épreuve et mobilise toutes ses forces en lien avec les autorités égyptiennes pour la lutte contre le terrorisme". Le président russe Vladimir Poutine n'est pas en reste, et a appelé par ce fait, le président égyptien à "consolider les efforts pour lutter ensemble contre le terrorisme international."

"Ce crime commis en plein milieu d'une fête religieuse frappe par sa brutalité et son cynisme. Il est évident que les terroristes cherchent non seulement à intimider les gens, mais aspirent également à semer la discorde entre les représentants des diverses confessions", a souligné M. Poutine, ajoutant "en travaillant ensemble, côte à côte avec les autres responsables de la communauté internationale, nos pays seront en mesure de repousser les forces de la terreur et pourront éradiquer leur idéologie qui méprise l'humanité".

Ces nouvelles attaques interviennent quatre mois après un attentat suicide, revendiqué par l'EI et qui avait frappé le 11 décembre au Caire l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, faisant 29 morts.

R. I. / Agences

BERNIE SANDERS SUR LA FRAPPE US

«Il est plus facile d'entrer en guerre que d'en sortir»

Selon Bernie Sanders, Donald Trump n'avait pas le droit d'ordonner une frappe ciblée contre la base aérienne syrienne de Shayrat. En outre, le sénateur affirme que pour restaurer la paix et la sécurité en Syrie, il faut agir ensemble, « en coopération avec les pays du monde entier ». L'ex-candidat démocrate à la présidentielle américaine et sénateur de l'État du Vermont, Bernie Sanders, a déclaré dans une émission à la chaîne NBC qu'il estimait que Donald Trump n'avait pas le pouvoir de frapper la Syrie. « Je ne crois pas que le Président ait simplement l'autorité pour lancer des missiles. Je pense qu'il doit aller au Congrès des États-Unis. [...] Je crois qu'il doit nous expliquer quels sont ses objectifs à long terme », a-t-il martelé.

Bernie Sanders a appelé le Président américain à collaborer avec les autres États sur le pro-

blème syrien et à ne pas agir seul. Autrement, cela pourrait détruire la Syrie, selon lui.

« Notre but à long terme doit fonctionner avec les pays du monde entier. Nous ne pouvons pas faire cela unilatéralement. Nous devons coopérer avec les pays à travers le monde pour une solution politique, pour nous débarrasser de ce type (Bachar el-Assad, ndr) et finalement apporter la paix et la stabilité dans ce pays qui a été tellement décimé », a-t-il souligné.

Le sénateur a également rappelé qu'il s'était prononcé contre une intervention américaine armée en Irak et qu'il était conscient de ce que signifie le fait d'être happé par une guerre.

« Il est plus facile d'entrer en guerre que d'en sortir, comme nous l'avons appris ces 15 dernières années au Proche-Orient », a ajouté M. Sanders.

Suite à l'attaque chimique à

Khan Cheikhoun, attribuée par l'Occident aux forces armées syriennes, le Président américain Donald Trump a ordonné une frappe contre la base de

Shayrat. Le 7 avril, une soixantaine de missiles de croisière Tomahawk ont été tirés par les navires américains USS Porter et USS Ross, qui se trouvaient

en Méditerranée, faisant selon diverses sources entre quatre et dix morts parmi les militaires syriens, et causant d'importantes destructions.

Les chefs des armées russe et iranienne veulent "poursuivre le combat"

Les chefs des armées russe et iranienne se sont entretenus samedi au téléphone au sujet des frappes américaines en Syrie, exprimant leur souhait de poursuivre la lutte contre les "terroristes" et leurs soutiens, ont rapporté des médias iraniens. Le général Mohammad Bagheri et le général Valery Gerasimov "ont condamné l'opération américaine contre une base aérienne syrienne", la qualifiant d'"agression contre un pays indépendant", a indiqué l'agence officielle Ima.

Les frappes américaines "visent à ralentir les victoires de l'armée syrienne et de ses alliés, et à renforcer les groupes terroristes", ont-ils estimé dans un communiqué. Les deux responsables militaires ont fait part de leur volonté de poursuivre leur coopération militaire "jusqu'à la défaite totale des terroristes et de ceux qui les soutiennent", selon l'agence Mehr.

Plus tôt, le président iranien Hassan Rohani a critiqué son homologue américain Donald Trump. "Ce Monsieur qui a pris le pouvoir aux États-Unis prétendait vouloir combattre le terrorisme, mais aujourd'hui, tous les groupes terroristes en Syrie ont fait la fête après l'attaque américaine", a-t-il déclaré. Une attaque chimique présumée sur la localité de Khan Cheikhoun, dans la province d'Idlib, a été imputée au gouvernement syrien par Washington, Damas a démenti.

Suite à cette accusation, les navires américains USS Porter et USS Ross, qui se trouvent en Méditerranée, ont frappé la base d'al-Chaayrate, dans la province de Homs (centre), par 59 missiles, faisant des morts et d'importantes destructions.

R. I.

Le permis de conduire à points devrait diminuer 70% des accidents

Le président de la Fédération nationale des auto-écoles (FNAC), Ahmed Aoudia, a annoncé que l'introduction du permis à points devrait baisser sensiblement les accidents de la circulation.



Le projet de réalisation d'une usine de Peugeot en Algérie verra le jour au cours de cette année

Lors d'une conférence de presse conjointe entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue français, Bernard Caseneuve, qui s'est tenue à Alger, le Premier ministre a affirmé que le projet de réalisation d'une usine de Peugeot PSA en Algérie est presque finalisé et devrait être concrétisé durant l'année en cours.



Le permis de conduire à points devrait diminuer 70% des accidents

Le président de la Fédération nationale des auto-écoles (FNAC), Ahmed Aoudia, a annoncé que l'introduction du permis à points devrait baisser sensiblement les accidents de la circulation.

Les accidents de la route qui tuent des milliers de personnes chaque année en Algérie, devraient diminuer de 70% avec l'application du permis à points", a-t-il dit lors d'un point de presse, expliquant que la nouvelle loi prévoit un durcissement des sanctions liées aux infractions et délits, ce qui obligera les conducteurs à être plus vigilants. Le permis à points permettra l'exécution de la pénalité, et mettra fin aux interventions et à la triche, relève encore le président de la Fédération, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Dans ce nouveau système, le permis de conduire est doté d'un capital de 24 points qui sera réduit à chaque infraction commise par le titulaire du permis. Le contrevenant sera également soumis à une amende forfaitaire et à des sanctions pénales selon les cas, selon la nouvelle loi. Durant la période



probatoire de deux ans, le permis de conduire est affecté d'un capital de douze points seulement, précise le texte qui note que lors de cette période, l'infraction commise entraîne l'annulation du permis de conduire. Le retrait des points se fait selon un barème qui distingue 4 degrés de contraventions, qui nécessitent un retrait de 1 à 6 points selon leur nature, mais 10 points seront retirés en cas de délits. Après le retrait de

tous les points, le permis de conduire devient invalide et son titulaire est tenu de le remettre aux services habilités du ministère de l'Intérieur. Dans ce cas, l'intéressé ne peut postuler à l'obtention d'un nouveau permis de conduire, qui sera soumis à la période probatoire, qu'après 6 mois de la date de remise de son permis. Elaboré en février 2015 par le Centre national des permis de conduire et le ministère des Travaux publics et des trans-

ports, ce programme propose une augmentation des heures de formation à 55 heures (25h de théorie et 30h de conduite) ainsi que l'introduction de deux nouvelles matières: le secourisme et la mécanique. "L'application de ce programme était prévue en mai 2015, mais rien n'était fait à ce jour", a-t-il déploré, ajoutant que le tarif de la formation sera porté au minimum à 40.000 DA avec le nouveau programme.

Signature d'un protocole d'accord entre SNVI-CITAL et ALSTOM

Un protocole d'accord a été signé entre la SNVI, Cital et Alstom pour la réalisation d'un bus électrique qui sera produit en Algérie, a-t-on appris dans un communiqué de presse publié par Cital.

En présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue français Bernard Cazeneuve, le protocole d'accord a été signé par Nour-Eddine Oudjif, directeur général de SNVI, Henri Bussery, président de Cital et Wahida Chaab, directrice Grand Compte SNTF et Anesrif chez Alstom.

Cet accord est né de la volonté de SNVI d'élargir sa gamme de fabrication en incluant la fabrication de bus élec-



triques. « Cette signature s'inscrit dans la poursuite de notre développement industriel. A travers ce projet, SNVI,

Cital et Alstom ont décidé ensemble d'agir pour donner un nouveau souffle à l'industrie des matériels rou-

lants et accroître l'offre de mobilité électrique en Algérie. Cela a débuté il y a quelques années avec la création

de l'usine Cital, puis la mise en place de formations pour les cadres, ingénieurs et techniciens et, enfin, par le développement d'un vrai pôle dédié à l'industrie ferroviaire dans la région de Annaba. Il s'agit ici d'une nouvelle étape, qui devrait permettre, à toutes les parties, la poursuite de nouveaux développements industriels», a déclaré Henri Bussery, président de Cital.

La ligne ferroviaire Saïda- Sidi Bel Abbès est entrée en service

En marge d'une visite d'inspection à la nouvelle gare ferroviaire de Saïda, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, a déclaré que la ligne ferroviaire reliant Saïda à Sidi Bel Abbès est désormais opérationnelle. La ligne ferroviaire reliant Saïda à Sidi Bel-Abbès s'étend sur une distance de 120 km, un train rapide reliera les deux villes en 45 minutes, avec une vitesse maximale de 160 km/h, annonce le ministre.



Hyundai et Kia rappellent près de 1,2 million de voitures

Les constructeurs automobiles sud-coréens, Kia et Hyundai, vont procéder à un rappel de près d'un million deux cent de véhicules, commercialisés aux Etats Unis, au Canada et en Corée du Sud, pour résoudre un problème sur les moteurs 2.0 et 2.4 L. Les véhicules concernés par ce rappel, sont : le Kia Sportage, Kia Sorento, Kia Optima, Hyundai Sonata et le SUV Santa Fé des années 2011 à 2014. Les moteurs de 2.0L et 2.4L qui animent ces modèles, contiennent des résidus métalliques, qui accélèrent l'usure du moteur.

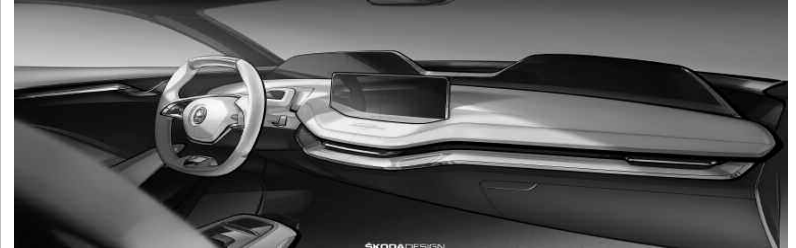
Le projet de réalisation d'une usine de Peugeot en Algérie verra le jour au cours de cette année

Lors d'une conférence de presse conjointe entre le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue français, Bernard Cazeneuve, qui s'est tenue à Alger, le Premier ministre a affirmé que le projet de réalisation d'une usine de Peugeot PSA en Algérie est presque finalisé et devrait être concrétisé durant l'année en cours. "Durant les prochains mois, nous allons signer un accord portant création d'une société mixte entre Peugeot PSA et des partenaires algériens publics et privés, et c'est une fois que nous aurons assaini la situation de l'industrie automobile en Algérie", ajoute la même source.

Pour rappel, quatre modèles sont prévus pour être assemblés dans cette nouvelle usine du groupe PSA, il s'agit des Peugeot 301, 208, 308 et de la Citroën C-Elysee.



Skoda publie les premières images de l'intérieur du concept Visi



Le premier concept 100% électrique « Vision E » de la marque tchèque Skoda sera dévoilé pour la première fois au salon de Shanghai, qui se tiendra du 19 au 28 avril. Skoda vient, cependant, de publier deux esquisses de son habitacle.

Sur ces esquisses du Skoda Vision E, on constate un intérieur lumineux et transparent. Les lignes horizontales continues soulignent la structure claire et l'habitabilité de l'habitacle. Quatre fauteuils individuels en forme de coquillage avec des dossiers innovants en soulignent la modernité. Les fauteuils sont légèrement surélevés pour permettre d'améliorer la visibilité. Ils peuvent aussi pivoter en suivant un angle jusqu'à 20

degrés. A l'ouverture des portes, les sièges se tournent vers l'extérieur, ce qui permet de faciliter l'entrée comme la sortie du véhicule. Dès la fermeture électrique des portes, les sièges retournent à leur position originale. De nouvelles idées Simply Clever font également leur apparition pour procurer plus de confort via l'optimisation de l'ergonomie. L'absence de tunnel central à l'avant comme à l'arrière profite à l'espace à bord particulièrement généreux du

Vision E. En plus du cockpit virtuel du conducteur, sur lesquelles sont regroupées les données "classiques" des véhicules, le Skoda Vision E dispose d'écrans additionnels pour chaque passager. Le tableau de bord intègre l'écran tactile central, sur lequel le conducteur et le passager avant peuvent lire et utiliser toutes les fonctions et services de Skoda Connect.

Un nouveau SUV compact chez Hyundai : le Kona



La marque sud-coréenne, Hyundai, annonce l'arrivée d'un nouveau SUV compact, le Kona, 4e SUV de la gamme Hyundai, qui rejoindra le Tucson, le Santa Fé et le Grand Santa Fé. Le tout nouveau Hyundai Kona constitue une étape importante dans le plan ambitieux que veut entreprendre Hyundai;

devenir la première marque automobile asiatique d'ici 2021, grâce au lancement de 30 nouveaux modèles et déclinaisons. Le nouveau Hyundai Kona est un véritable SUV, il s'appuie sur la crédibilité de Hyundai sur ce segment. Le nom Kona s'inscrit dans la lignée de la stratégie d'appellation de Hyundai, et vient du district Kona sur la grande île d'Hawaï. L'énergie et le style de vie unique de ce lieu, correspondent parfaitement à la personnalité dynamique du tout nouveau Hyundai Kona. Hyundai dévoilera plus d'informations sur son nouveau SUV Kona, dans les jours à venir !

RS 2027 Vision : le futur de la Formule 1 imaginé par Renault

Le 19 avril prochain, Renault présentera au salon de Shanghai son concept car R.S. 2027 Vision, sa vision du futur de la Formule 1. Avec R.S. 2027 Vision, Renault dévoile sa vision de la Formule 1 en 2027. Cette vision se nourrit de l'expertise de Renault qui fête en 2017 ses 40 ans de présence en Formule 1. Ce concept-car souligne également la volonté d'engagement de la marque à long terme dans cette discipline. Renault désire jouer un rôle majeur dans l'évolution d'une compétition au cœur de laquelle le pilote retrouve toute sa place.



L'importation des véhicules en kits génère des surcoûts de 5%

Invité de la Rédaction sur les ondes de la Chaîne 3, l'expert en industrie automobile et ex-PDG de la SNVI, Mokhtar Chahboub, a annoncé que l'importation des véhicules en kits (SKD) génère des surcoûts de 5 à 6%.

Mr Mokhtar Chahboub a affirmé que l'importation des véhicules en kits SKD génère des surcoûts de 5 à 6%, en rajoutant que chez les grands constructeurs, le processus de production d'un véhicule est très automatisé, dès lors qu'on leur demande de prélever des volumes pas très significatifs, c'est des surcoûts qui sont générés.

M. Chahboub précise que cette phase d'importation de véhicules en kit doit être passagère, en rappelant que le cahiers des charges oblige les concessionnaires à atteindre un taux d'inté-



gration de 15% à la fin de 3ème année de production et de 40% à la 5ème année, car au-delà de ces délais, souligne-t-il, s'il n'y a plus pas de taux d'intégration, ça sera alors des véhicules non rentables qui seront produits

en Algérie. Selon lui, l'objectif d'atteindre un taux d'intégration de 40% est réalisable, et pour y arriver, l'expert recommande de faire appel aux sociétés de sous-traitance existantes, tels que les entreprises locales spécia-

lisées dans la fabrication des pièces automobiles; à l'exemple des batteries, des faisceaux électriques, du vitrage et autres silencieux d'échappements « en manque de marché ».

RED DOT AWARDS 2017

La Mazda MX-5 RF décroche le premier prix



Le nouveau Mazda MX-5 RF vient de remporter le prix de « Red Dot : Best of the Best » dans la catégorie Design Produit, la plus haute distinction de ce concours de design annuel de renommée mondiale réservée aux concepts les plus exclusifs et

innovants. Première version fastback à réinterpréter le style KODO, le MX-5 RF hérite d'un toit rigide rétractable électriquement, qui se distingue par son design unique, sa légèreté et son efficacité. Sa cinématique lui permet de se déplier et de

se replier, tel un origami, en seulement 13 secondes. Associant la commodité d'un coupé au plaisir de conduite incomparable du MX-5 en configuration décapotée, la version RF procure une expérience encore plus gratifiante.

Dans le cadre de ce concours réservé aux produits répondant aux plus hauts standards de design dans leur catégorie, le jury, composé de 39 designers, professeurs et journalistes, a retenu seulement 102 lauréats pour le prix « Best of the Best » sur plus de 5500 candidatures reçues pour cette édition en provenance de 54 pays différents. Les produits en lice ont été évalués sur la base de différents critères parmi lesquels l'innovation, la fonctionnalité, l'ergonomie, le contenu symbolique et émotionnel, et la compatibilité écologique.

GRUPE TAHKOUT

L'usine de fabrication des plaquettes de frein inaugurée

Le groupe Tahkout a inauguré hier Mardi 4 Avril, son usine de fabrication de plaquettes de frein et des mâchoires de frein arrière, située à dans la banlieue Est d'Alger, à Reghaia. Après l'usine de montage des véhicules Hyundai à Tiaret, le groupe Tahkout se lance dans la fabrication des plaquettes de freins 100% algériennes. Dans une interview accordée hier à la chaîne télévisée KBC lors de l'inauguration de l'usine, le directeur général de Tahkout Manufacturing Compay (TMC), Mahieddine Tahkout, déclare : "Cette usine fabriquera 35.000 plaquettes de freins /jour et 18.000 jeu de ferodo, dont les prix seront abordables, puisque 80% de la matière première utilisée est algérienne".



Hyundai Motor Algérie prolonge ses remises sur la gamme camions et bus

Les remises qu'avait lancé le mois passé Hyundai Motor Algérie (filiale du groupe Cevital) sur la gamme Camions et Bus, se poursuivront durant ce mois d'avril.

En effet, HMA prolonge sa campagne promotionnelle sur sa gamme Camions et Bus, avec des rabais qui vont de 165.000 DA et atteignent les 1.350.000 DA. Voici les modèles concernés par cette campagne :

Bus Aerocity 45 PL + 1PL + Clim (remise 1.350.000 DA) : 14.842.055 DA TTC
Bus Aerotown 35 PL+ 1PL 2P+ Clim (remise 1.090.000 DA) : 12.43.216 DA TTC
Bus Aerotown 24PL + 1PL 2P (remise 1.030.000 DA) : 11.353.504 DA TTC

Camion HD35 Plateau (remise 23.000 DA) : 2.997.416 DA TTC
Camion HD35 Frigo (remise 140 000 DA) : 3.842.734 DA TTC
Camion HD35 Frigo Prise (remise 150 000 DA) : 4.103.415 DA TTC
Camion HD65 Frigo Prise (remise 165 000 DA) : 4.466.290 DA TTC

Tracteur HD700 PTO Clim 6x4 (remise 672 000 DA) : 10.361.491 DA TTC
Tracteur HD1000 PTO Clim 6x4 (remise 690.000 DA) : 11.528.037 DA TTC

SOUK-AHRAS

Ouverture prochaine d'un atelier en arts plastiques



Une atelier international en arts plastiques à dimension méditerranéenne sera ouvert prochainement à Souk-Ahras, a-t-on appris du directeur local de la culture, Taher Arris.

Selon ce responsable la calligraphie arabe, l'enluminure, la miniature et la peinture à l'huile figurent parmi les disciplines devant être enseignées dans cet atelier qui sera encadré par des artistes spécialisés venus des deux rives de la Méditerranée. Initiative personnelle de l'artiste plasticien Mohammed Bouthlidja, cet atelier est organisé en collaboration avec les directions de wilaya de la Culture et du Tourisme avec la collaboration de l'Union nationale des arts culturels et les Ecoles des Beaux-arts de Constantine et de

Batna, a révélé M. Arris faisant savoir que cette action vise à "promouvoir le mouvement plasticien par la création d'un espace d'exposition dédié aux œuvres locales et internationales".

Le directeur de la culture a, par ailleurs, affirmé que cette initiative permettra essentiellement d'enrichir la scène artistique locale rappelant que la ville de Souk-Ahras, qui recense à un grand nombre d'artistes plasticiens, a depuis les années 1980, "des traditions bien ancrées dans l'organisation d'événements culturels à portée internationale". De son côté, Mohammed Bouthlidja a indiqué que cet atelier qui s'inscrit dans le cadre de la formation des jeunes talents, sera organisé dans une bâtisse privée située en plein centre-ville près du complexe sportif Badji-Mokhtar.

Cette structure de 4 étages s'étend sur une superficie de 300 m² et renferme une galerie d'exposition permanente,

une bibliothèque spécialisée, une salle d'informatique et un pavillon d'hébergement de 30 lits.

L'atelier dispensera un enseignement continu tout au long de l'année et assurera des cycles de formation trimestriels, d'une durée de sept jours, consacrés à l'art plastique méditerranéen, a-t-il ajouté.

Cette manifestation sera sanctionnée par des expositions collectives et des ventes d'œuvres aux enchères ainsi que par la remise de certificats de qualification dans les arts plastiques et artisanaux, a signalé la même source. Mohammed Bouthlidja est diplômé de l'Ecole nationale des beaux-arts (Algérie), de l'Ecole supérieure des beaux-arts (France) et l'Ecole de la calligraphie arabe (Egypte).

Il travaille actuellement sur l'écriture en calligraphie maghrébine du saint coran.

R. C.

RETRAÇANT LE PARCOURS HISTORIQUE DU MALG

"Sur les chemins de la liberté" projeté à Alger

Le long métrage "Sur les chemins de la liberté" d'Amine Kais retraçant le parcours historique du ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG) sous le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) a été projeté samedi soir à Alger en avant première.

Le film réalisé avec le soutien de l'association des anciens combattants du MALG s'ouvre sur un bref aperçu de itinéraire du fondateur du premier service du renseignement de la révolution de libération le militant Abdelhafid Boussouf (1926-1980) et ses relations avec les grands dirigeants de la révolution de libération tels Lakhdar

Bentobal, Larbi Ben M'hidi, son prédécesseur à la tête de la wilaya V.

Le long métrage est soutenu par les témoignages d'anciens officiers du MALG, dont Abderrahmane Berouane, Mohamed Lokmami qui ont évoqué les débuts du militantisme de Boussouf ou "Si Mabrouk" de son nom de guerre à Mila, sa ville natale, puis son passage à Constantine, Skikda puis dans l'Oranie (wilaya V) avant son accès au conseil national de la révolution algérienne à l'issue du congrès de la Soummam (1956).

Les faits retracent, notamment, la fondation, en 1957, du ministère des Liaisons générales et des

Communications (MLGC) qui deviendra en 1985 le ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG).

Plusieurs anciens de cette structure notamment le directeur des archives et de recherches Mohamed Khelladi et bien d'autres dont Abdelhamid Temmar, Mohamed Nedjadi, Abdelkader Boukhari, Ali Hamlat, Mohamed Bentelis, sont revenus sur les missions assignées au MALG, son fonctionnement et ses rapports avec l'armée de libération nationale (ALN) ainsi que son rôle dans le recrutement des militants.

Le documentaire met en avant le rôle joué par les services du MALG à l'étranger, (Oujda, Tripoli,

Tunis et Le Caire) et le soutien apporté à la révolution de libération par d'éminentes personnalités politiques mondiales à l'instar du président américain John Kennedy.

Le long métrage (2h15), dont la projection s'est déroulée en présence de nombre de moudjahidines et d'anciens hauts responsables et membres du MALG, est revenu sur certaines crises qui ont secoué le service.

Amine Kais a indiqué que l'œuvre faisait partie d'une série de sept documentaires réalisés dans le cadre du 60e anniversaire de la révolution dont "Les transmissions" et "Les immortelles" projetés vendredi en avant première.

12E FESTIVAL
"JAZZABLANCA"

L'Orchestre national de Barbès au rendez-vous

L'Orchestre national de Barbès (ONB), un groupe formé de musiciens algériens, marocains, portugais et français, prend part au 12e Festival de Jazz, "Jazzablanca" de Casablanca, aux côtés d'une brochette de grands artistes venus des quatre coins du monde, annoncent les organisateurs.

Ouvert jusqu'au 16 avril, le festival se déroulera sur trois scènes différentes, dédiées aux musiques jazz, soul, pop, rock et qui réuniront des artistes d'Afrique, d'Europe et des Etats Unis. Créé en 1996, sur la scène du New Morning à Paris, l'Orchestre national de Barbès continue de faire danser après 18 ans d'existence et plus de 1000 concerts donnés à travers le monde à Alger, Constantine, au Central Park (USA), à la Citadelle du Caire en Egypte, à Oslo en Norvège ou encore Montevideo en Uruguay.

Prônant le brassage musical multiculturel dans un style festif, l'ONB, dont les huit membres ont été rejoints par le jeune parisien au chant et à la trompette, Basile Théoleyre, le saxophoniste Cedric Ricard et le jeune batteur algérien Mamoun Dehane, oscille entre chaabi, raï, gnawa, rock, reggae, ska cuivre ? et autres rythmes du monde.

Le groupe encore très marqué par basiste et membre fondateur Youcef Boukella, compte à son actif quatre albums : "Alik" (2008), "Rendez-vous Barbès" (2010), "Double live, 15 ans de scène" (2012) et "Dame de cœur" (2014). Fondé en 2006, le Festival de jazz Jazzablanca vise, selon ses promoteurs, à faire de la ville de Casablanca un lieu de rencontres musicales entre artistes de la world music, issus de tous les pays du monde.

Programme du Cinéma Cosmos du 11 au 15 avril

Le programme du cinéma Cosmos du 11 au 15 avril vient d'être dévoilé, et il compte deux nouveautés : « Les Schtroumpfs » et « Baby boss ». Ghost in the shell, en projection du 4 au 8 avril, connaît une première prolongation, et sera à retrouver au même titre que « La belle et la bête » et « Rings ». Coté prix, « Ghost in the shell », « La belle et la bête » et « Rings » sont à 600 DA. De leur côté, « Les schtroumpfs » et « Baby Boss » sont à 500 DA.

Programme des projections :

Mardi 11 avril :

14h : Les Schtroumpfs
16h : La belle et la bête
18:15 : Ghost in the shell

Judi 13 avril :

17h : Ghost in the shell
19h : The Rings

Vendredi 14 avril :

11h : Les Schtroumpfs
15h : La Belle et la bête
17:30 : Baby Boss

Samedi 15 avril :

11h : Les Schtroumpfs
14h : La belle et la bête
16h : The Ring
18h : Ghost in the shell

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE SETIF****DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS****- ADRESSE: CITE ADMINISTRATIVE AIN TEBINETE WILAYA DE SETIF.****NIF :40.80.150.000.19.003****TELEPHONE N°036.62.10.69 -62.12.82.Fax : 036.62.12.894****APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2017**

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concerne :

Projet :**LOT N°01 : Grosses réparations sur CW 137 01^{er} tranchée du pk 16+000 au pk 20+000 sur 04 km.****LOT N°02 : construction d'un dalot sur CW 113 au pk 4+150 sur Oued Echouk,****LOT N°03 : acquisition de deux (02) retro-chargeurs.****LOT N°04 : acquisition d'une sonnette de battage sur chenille.****LOT N°05 : acquisition de huit(08) bascules mobiles pour le contrôle de l'excès de Charges.****CONDITIONS D'ELIGIBILITE****Pour le lot 01 :**

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement des entreprises de droit algérien **Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 06 ou plus**.

Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiées:

Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 05 ou plus.

Pour le lot 02 :

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement des entreprises de droit algérien **Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 03 ou plus**.

Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiées:

Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 02 ou plus.

dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.

Pour le lot 03 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les vendeurs, les distributeurs, les revendeurs des matériels des travaux publics.

Pour le lot 04 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les importateurs, les grossistes, des matériels des travaux publics.

Pour le lot 05 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les importateurs, les grossistes, des matériels des travaux publics.

Conditions de participation et d'attribution :

- ✓ Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots,
- ✓ Les moyens humains et matériels sont spécifiques à chaque lot, et doivent être destiné pour chaque lot (lot 01, lot 02)
- ✓ L'évaluation sera faite lot par lot.
- Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif, sise Cité Administrative Ain Tebintet Sétif contre paiement par chèque d'un montant de 5.000,00 DA libellé au Compte N° :301-005 au nom de M^{me} le Trésorier, dès la parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.

Les Offres doivent être préparé au plus tard (21) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

- Appel d'offres N°...../2017

Les offres comportent Trois (03) dossiers :

I/ CONTENU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature contient :

- la déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges conformément art 67 du décret 15/247.
- la déclaration de probité dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges, dans le cas d'un groupement chaque membre doit fournir sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux 2015, pour les sociétés.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

a/ Capacités professionnelles :**Pour le lot 01 :**

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement des entreprises de droit algérien **Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 06 ou plus**.

Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiées:

Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 05 ou plus.

Pour le lot 02 :

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises et groupement des entreprises de droit algérien **Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 03 ou plus**.

Dans le cas de groupement le chef de file doit être majoritaire, et satisfaire la condition exigée ci-dessus, concernant les autres membres doivent être qualifiées:

Qualifiées en travaux publics (activité principale) catégorie 02 ou plus.

dont le certificat de qualification et de classification professionnelle est en cours de validité, à la date d'ouverture des plis.

Pour le lot 03 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les vendeurs, les distributeurs, les revendeurs des matériels des travaux publics.

Pour le lot 04 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les importateurs, les grossistes, des matériels des travaux publics.

Pour le lot 05 :

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse au: les Fabricants, les importateurs, les grossistes, des matériels des travaux publics.

- La copie du certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité).

1. En cas d'un groupement joindre le protocole d'accord qui définit la nature du groupement, le chef de file et les part qui détiennent chaque membre, en cas ou le soumissionnaire est retenu ce dernier sera notarié.

b/ **Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

- Les Bilans financiers des trois (03) dernières années dûment 2013 2014 2015 certifiés par le commissaire au compte ou visés par les services des impôts.

- Les références bancaires.

c/ **Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles.

1. la liste des moyens humains à mettre en œuvre sur le projet, appuyée obligatoirement, diplômes, attestations de travail et l'affiliation auprès des services CNAS(en cours de validité).

2. la liste des moyens matériels à mettre sur le projet, dûment justifiés par cartes grise ou récépissé de dépôt de carte grise ou carte de circulation en cours de validité pour le matériel roulant et le PV de constat de l'huissier de justice ou expert compétent agréé pour le matériel non roulant de l'année en cours, contrat de leasing valide sur la durée des travaux, ou de location notarié valide sur la durée des travaux ou PV d'huissier de justice.

3. les références professionnelles générales du soumissionnaire (les attestations de bonne exécution des projets similaires, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrage (administrations publiques), selon modèle du cahier des charges) (copie).

• Nb / conformément l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout Etat de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché.

Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

II/ CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges, dans le cas d'un groupement chaque membre doit fournir sa propre déclaration.

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics des délégations de service public..

2. le planning des travaux.

3. les états de renseignements renseignés, paraphés et cachetés.

4. Le Schéma Organisationnel du Plan Assurance Qualité (SOPAO), qui doit comporter au moins

- L'Organigramme simplifié de l'entreprise et des contrôles ;
- La Qualification des responsables et personnels chargés du contrôle ;
- La Nature des prestations sous-traitées ;
- La Provenance prévisionnelle des fournitures ;
- La Description des matériels utilisés.

5. le plan assurance qualité (PAQ), que doit développer le soumissionnaire pour assurer la qualité des travaux.

6. Le plan de signalisation du chantier

7. Le PV de visite du site, dans le cas où la visite a été effectuée.

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté. Pour tenir compte de la spécificité de certains marchés publics, notamment ceux exécutés à l'étranger et ceux conclus avec des artistes ou avec des micro entreprises, dans les conditions prévues à l'article 87 ci-dessous, les services contractants peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.

III/ CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE

3 - l'offre financière contient :

- la lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée, selon le modèle joint au cahier des charges,

- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dûment renseignée et signée et cachetée

- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; dûment renseignée et signée et cachetée

NB : le service contractant demandé :

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU) ; dûment renseignée et signée et cachetée

- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED) dûment renseignée et signée et cachetée

Les offres doivent comporter une « offre technique » et une « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention technique ou financière selon le cas, les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

« Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2017 »

LOT N°01 : Grosses réparations sur CW 137 01^{er} tranchée du pk 16+000 au pk 20+000 sur 04 km.

LOT N°02 : construction d'un dalot sur CW 113 au pk 4+150 sur Oued Echouk,

LOT N°03 : acquisition de deux (02) retro-chargeurs.

LOT N°04 : acquisition d'une sonnette de battage sur chenille.

LOT N°05 : acquisition de huit(08) bascules mobiles pour le contrôle de l'excès de Charges.

« A ne pas ouvrir »

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées à la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif, sise Cité Administrative Ain Tebintet Sétif, et non envoyées par courrier postal.

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délai de préparation des offres fixé (21) jours compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou sur la presse à diffusion nationale de huit heures à quatorze heures (08H00-14H00).

L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à Quatorze heures (14 h00) en séance publique et au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, sise Cité Administrative Ain Tebintet Sétif, en présence des soumissionnaires intéressés. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des offres se fera en une seule séance. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée égale aux délais de préparation des offres augmentées de trois (03) mois, compté à partir de la date d'ouverture des plis.

Le maître de l'ouvrage pourra plonger exceptionnellement le délai de préparation des offres en cas de nécessité.

COUPE DE LA CAF, 16^{ES} DE FINALE BIS (ALLER)

Les Canaris croient à l'exploit



La JS Kabylie, qui a perdu la manche aller des 16es de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football contre le TP Mazembe (2-0), croit toujours en ses capacités de renverser la vapeur lors du match retour prévu dans moins d'une semaine à Tizi-Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur Mourad Rahmouni croit toujours en les capacités de son équipe de se qualifier pour la phase des poules de cette compétition continentale. « Si nous parvenons à jouer avec 100% de nos moyens, nos chances de renverser la partie seront grandes. Au match aller, nous avons été naïfs contre un adverse loin de constituer un foudre de guerre. Le TP Mazembe n'est plus cette coriace équipe africaine qui fait peur. En dépit des conditions climatiques dans lesquelles s'est déroulée la partie, mes joueurs ont fourni une belle prestation. Nous avons une autre manche à jouer chez nous. Nous n'allons rien laisser au hasard et la qualification se jouera au stade 1er-

Novembre de Tizi-Ouzou », a déclaré l'entraîneur des Jaune et Vert, Mourad Rahmouni. Face au tenant du trophée continental, la JSK a encaissé un premier but en début de rencontre scoté par Sinkala à la 12e minute. Par la suite, les Canaris ont réussi à tenir bon jusqu'à la dernière minute de la partie où le TPM est parvenu à doubler la mise par l'entremise de Coulibaly. Malgré ce retard de deux buts, les joueurs kabyles croient toujours en leur bonne étoile et ne jurent que par une victoire sur leurs bases. Le match retour aura lieu le 16 avril prochain au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou.

Les coéquipiers du capitaine Ali Rial se sont montrés confiants et veulent profiter de tout leur temps pour mieux s'armer pour cette rencontre à ne pas rater "at home". A moins d'une semaine de cette manche retour qu'abritera la ville des Genêts, les camarades de Malik Asselah affichent une volonté de fer. Ne voulant pas mettre de la pression sur les épaules des joueurs, l'entraîneur Rahmouni avoue que la Coupe de la CAF est un bonus pour leur équipe, et toute qualification constituera un exploit pour le groupe.

Les coéquipiers de Boulaouidet donnent l'impression d'être très motivés et surtout concentrés sur cet important

et difficile rendez-vous. Le staff technique sait pertinemment qu'il reste encore des choses à parfaire d'ici cette sortie à domicile. L'équipe doit se montrer percutante et réaliste. Les Kabyles sont appelés à marquer trois buts pour se qualifier directement pour le prochain tour.

Les protégés du duo Rahmouni-Moussouni, qui sont convaincus de leurs capacités de frapper un bon coup sur leurs bases, sont appelés à rester concentrés. Les joueurs, de leur côté, doivent prendre très au sérieux cette période qui précède cette manche retour pour remédier aux lacunes. Même si en face l'adversaire n'est pas à présenter, les Canaris doivent montrer un bon visage en présence de leurs inconditionnels.

Les Kabyles, qui ont regagné le pays juste après cette rencontre, ont bénéficié d'une seule journée de repos. Le staff technique kabyle va réunir ses poulains aujourd'hui au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Côté effectif, Rahmouni devrait bénéficier de l'ensemble de ses joueurs lors de cette manche retour. Raïah, Mebarki, Aïboud et autres joueurs qui souffraient de petits bobos seront présents lors de cette sortie. En match aller, la JSK s'est déplacée au Congo avec 15 joueurs seulement.

M. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES)

2^e défaite et élimination de l'ASW Béjaïa

L'ASW Béjaïa (dames) a concédé ce dimanche sa 2^e défaite dans le championnat d'Afrique des clubs champions de volleyball. Les volleyeuses algériennes ont été dominées par les Kenyanes de Prisons (3-0), à l'occasion de la 2^e journée du groupe B. Face au quintuple vainqueur de l'épreuve, les filles de la vallée de la Soummam n'avaient véritablement aucune chance. Une évidence qui s'est vérifiée sur le parquet par une victoire écrasante des Kenyanes sur le score de 3 sets à 0 (25-11, 25-19, 25-21). Avec deux défaites enregistrées en autant de rencontres, l'ASWB voit son parcours prendre fin prématurément dans la plus prestigieuse des compétitions continentales. Néanmoins, les joueuses béjaïoises ont encore la possibilité d'éviter le zéro pointé dans cette compétition, à condition bien évidemment de réussir la 3^e et dernière sortie prévue ce lundi (15h00 heure algérienne) face à la formation de University (Zimbabwe).

FOOTBALL

Slimani score encore, mais Everton plus fort

Une fois n'est pas coutume, Islam Slimani était titulaire tandis que Riyad Mahrez prenait place sur le banc. Tout commence très vite, puisque les locaux marquent dès la 1^{ère} minute par Davies suite à une passe de Mirallas, mais à peine deux minutes plus tard, Slimani, sur un service de Gray marque en conclusion d'un contre bien mené... Il assure du plat du pied entre les jambes du gardien d'Everton, son huitième but de la saison.

Albrighton, d'un maître coup franc, donne l'avantage aux Foxes, mais Lukaku égalise. Dans la foulée, Jagielka donne l'avantage juste avant la mi-temps sur une passe encore une fois de Mirallas. Au Retour des vestiaires, Lukaku s'offre un doublé pour porter la marque à 4 à 2. Après ce but, Shakespeare se décide à lancer Mahrez, qui fut très en jambe, distribuant notamment deux très bons ballons à Ulloa, que l'Argentin ne sut pas exploiter.

CHAMPIONNATS PANARABES (TRIATHLON)

Mohamed Belhimer premier médaillé algérien de l'histoire

Mohamed Belhimer est le premier médaillé algérien en triathlon. Une performance historique caractérisée par une breloque en argent décrochée, samedi, lors des Championnats panarabes disputés à Sharm El Sheikh (Egypte). La première participation de l'Algérie à une compétition d'une telle envergure est une totale réussite. Représentée dignement par Mohamed Belhimer, le triathlète de 38 ans s'est distingué en montant sur la seconde marche du podium. « Je suis naturellement honoré et très fier d'avoir pu offrir ce titre de vice-champion arabe

à l'Algérie et à son nouveau sport. J'aurai bien évidemment voulu faire mieux, mais ma préparation sportive s'est limitée à mes moyens personnels pas inépuisables », a déclaré Belhimer sur son compte Facebook.

Cette prouesse a bien évidemment été saluée par la Fédération algérienne de triathlon (FATRI), qui, par la voix de son président, Salah Ouanas, a tenu à rendre un hommage au médaillé algérien. « Le résultat obtenu par Belhimer constitue une première historique pour la jeune fédération algérienne de triathlon (FATRI) créée le

19 novembre 2015 », a indiqué à l'APS le premier responsable de la FATRI. « Belhimer tenait à participer et à faire bonne figure lors de cette première participation algérienne, tout comme nous, les représentants de la fédération algérienne », a-t-il ajouté. Installé en France depuis une dizaine d'années, Belhimer, diplômé à l'ISTS de Dély Brahim (Alger) et ancien champion de natation en Algérie, se positionne comme le porte-drapeau d'une discipline peu connue en Algérie et qu'il souhaite voir s'épanouir davantage à l'avenir. «

J'espère que ce résultat ouvrira de nouvelles perspectives de développement au triathlon algérien, la Fédération a fait une entrée réussie, qui appellera, je n'en doute pas, de futurs succès », a conclu Belhimer. Concernant les résultats complets de ce rendez-vous arabe, qui a vu la participation de 250 athlètes, le titre de champion est revenu au Jordanien, Lawrence Fanous. L'unique représentant arabe dans les derniers Jeux Olympiques de Rio a pris la médaille d'or, alors que l'Egyptien, Khaled Essam, a complété le podium.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication. Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information. Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles. Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Élabore une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et créatif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE. Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GENERALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles Vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et Sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... Prospecter, développer et assurer le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe. Suivre les facturations, le recouvrement. Assurer le reporting mensuel/budget. Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés. Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise. Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite. Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation. Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Lasagnes



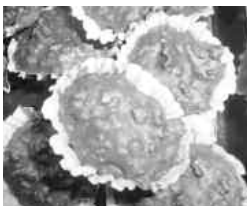
Ingrédients

500 g de lasagnes
1 gousse ail
1 oignon.
40 g beurre
2 c. à soupe de farine
1 c. à soupe d'huile
1/2 l de lait
Une pincée de muscade
100 g de fromage râpé
1 c. à soupe de persil haché
Poivre, sel
Herbes de Provence.
400 g de sauce tomate
200 g de viande hachée

Préparation:

Faire chauffer de l'huile dans une poêle et faites-y blondir l'oignon haché et l'ail et faire revenir. Ajouter la viande hachée, faire revenir pendant 10 minutes. Parsemer d'herbes de Provence et de persil. Ajouter la sauce tomate, le sel, le poivre, laisser mijoter pendant 30 minutes. Préparer le béchamel : faire fondre le beurre dans une casserole. Ajouter la farine et mélanger au fouet. Ajouter le lait peu à peu en fouettant vigoureusement. Faire bouillir la sauce à petit feu pendant 5 minutes. Ajouter le sel, le poivre et la noix de muscade râpée. Laisser cuire 2 ou 3 mn. Beurrer un plat à gratin. Napper le fond d'un peu de sauce béchamel. Alternier ensuite lasagnes, sauce à la viande, béchamel (attention, réservez environ la moitié de la sauce béchamel pour la fin) jusqu'à épuisement des ingrédients. Parsemer de fromage. Faire cuire 30 minutes à four chaud (thermostat 7, 220 °C). La croûte doit être bien dorée.

Rochers au chocolat noir



Ingrédients :

120 g d'amandes effilées
1 c. à soupe de sucre semoule
1 c. à soupe d'eau minérale
150 g de chocolat
Quelques fruits confits

Préparation:

Préchauffer le four à 180 °C (th. 6). Mouiller légèrement les amandes avec le sucre dissous dans l'eau. Les faire griller au four sur une feuille de papier sulfurisé pendant environ 15 minutes. Les laisser refroidir. Faire fondre le chocolat au bain-marie. Le laisser presque refroidir en le mélangeant de temps en temps. Mélanger le chocolat, les amandes et les fruits confits. Faire des petits tas à la cuillère sur du papier sulfurisé. Laisser figer au réfrigérateur avant de déguster.

FORME ET BIEN-ÊTRE

Des exercices antidéprime

Le premier effet qu'on ressent après un exercice, même léger, est de nature psychologique : des chercheurs ont donc voulu savoir si cet effet "psy" pouvait aider les personnes déprimées et anxieuses. Leurs études ont montré que oui : l'exercice améliore nos états d'âme. Voici sept de ces "états" et la façon dont on peut les améliorer grâce à l'activité physique.

Vous êtes déprimée ou mélancolique

Faites vos exercices le matin puisque c'est le moment de la journée où la déprime se fait le plus sentir. Au début, il peut s'agir de quelques exercices d'étirement au sortir du lit ou sous la douche, ou encore d'une petite marche de quelques minutes.

Vous souffrez d'anxiété

Faites de 15 à 20 minutes d'exercices aérobiques légers ou modérés (si votre forme physique le permet) vers la fin de l'après-midi ou en début de soirée. Cette dose suffit pour détendre les muscles et calmer le système sympathique, qui garde le corps sur le qui-vive. Une étude récente indique aussi que la musculation serait très efficace pour combattre l'anxiété chronique.

Vous anticipez une situation stressante

Une heure ou deux avant d'affronter ladite situation, faites de 25 à 30 minutes d'exercice, même léger, il suffit que vous ayez un peu chaud à la fin de la séance. Prenez ensuite une douche. Vous serez beaucoup

plus détendue pour vivre le stress appréhendé.

Vos pensées se brouillent

Un exercice modéré qui se pratique seul et exige peu de technique (jogging, marche,) pourrait bien vous aider à y voir plus clair. Des études ont en effet démontré que ce type d'exercice améliore l'acuité mentale.

Vos pensées vous tracassent

Optez pour des activités qui exigent de la concentration (tennis, aérobic.) Le fait de porter votre attention sur l'activité en cours ne réglera pas vos problèmes, mais au moins vous les oublierez pour une heure ou deux.

Vous dormez mal

Exécutez des exercices rythmiques (marche, natation, vélo, jogging) vers la fin de l'après-midi. Ce type d'exercice augmente l'activité des ondes alpha, qui sont associées à un état de bien-être et au sommeil profond, phase où le corps récupère vraiment.



Vous êtes momentanément tendue

Prenez 4 ou 5 grandes inspirations, en expirant par la bouche, lèvres légèrement pincées. Puis ouvrez toute grande la bouche et fermez-la 3 ou 4 fois pour détendre les mâchoires. Étirez ensuite vos bras et vos jambes. Terminez en massant avec les mains votre nuque et vos épaules. Si vous êtes assise à votre chaise de travail, le simple fait de vous lever diminuera de facto la

SOMMEIL DE BÉBÉ

Des besoins particuliers

Entre 20 et 40 % des bambins de moins de trois ans présentent des difficultés de sommeil.

Toutefois, les véritables insomnies sont rares. Généralement, les troubles du sommeil chez les bébés sont reliés à de mauvaises habitudes de vie, disent les pédiatres.

Nouveau-né : besoins particuliers

Le nourrisson dort presque autant le jour que la nuit. Il ne possède pas encore la maturité physiologique pour distinguer le jour de la nuit, expliquent les pédiatres. Dans les premières semaines suivant sa naissance, on n'a pas d'autre choix que de suivre son horaire de sommeil. Un tente de dormir en même temps que lui.

Adopter une routine de sommeil

Un rythme jour nuit stable doit s'installer normalement avant le sixième mois. Les périodes d'éveil, de sieste et de coucher doivent être fixées et surtout, respectées. Sinon, l'enfant prendra de mauvaises habitudes de sommeil à long terme.

Pendant le jour, on laisse les rideaux ouverts dans la maison, on nourrit régulièrement l'enfant et on le stimule intellectuellement suggèrent les pédiatres. Le soir, avant le coucher, on prépare le bébé au coucher en l'apaisant. On peut lui donner un bain, lui chanter une berceuse et le cajoler. Pendant la nuit, on garde les lumières éteintes.

Temps de sommeil normal pour un bébé

Nouveau-né : 18 à 20 heures
De 1 à 3 mois : 18 à 19 heures



De 4 à 5 mois : 16 à 17 heures
De 6 à 8 mois : 15 à 16 heures
De 9 à 12 mois : 14 à 15 heures

Note : Il n'est pas recommandé d'endormir le nourrisson au sein ou pendant qu'il prend son biberon. Après l'avoir relaxé, on le dépose dans son berceau.

Trucs et astuces

Que faire lorsque bébé a des coliques ?



Veillez avant tout à entourer votre enfant d'une atmosphère calme, bercez-le doucement pour le consoler. Ensuite, massez-lui le ventre avec la paume de votre main. Effectuez un geste circulaire, dans le sens des aiguilles d'une montre.

Contre l'érythème fessier d'un bébé



Lavez ses fesses, sans frotter, à l'eau et au savon de Marseille et laissez-les bien sécher. Puis enduisez-les d'huile d'olive. Laissez votre bambin les fesses à l'air dès que cela vous est possible.

Se débarrasser des croûtes de lait



Massez délicatement le cuir chevelu de votre bébé avec quelques gouttes d'amande douce. Les croûtes de lait disparaîtront au bout de quelques jours.

Le doudou de bébé



Pour éviter que votre petit refuse que vous laviez son doudou, faites-le participer en lui demandant de mettre lui-même son doudou dans la machine à laver.

Mots Fléchés N°3231

profiteras bidon de carburant	grande troupe cuiras à feu vif	très pointue	tissu sans motif esprit	loi du silence	résumé de discours immobile	normées désert de cailloux
				coiffure d'évêque très sombres		
patronyme étoile filante		petites hauteurs partie vitale		monnaie suédoise s'introduisait		bidasse américain Irlande gaélique
dédaigneuse monsieur anglais		création	clown indice de volonté enfantine			doigt de pied
		cohérent				
bloqua le moteur chères fourrures			baudet raisonnable		va de-ci de-là répétai 3 fois	
			point cardinal ancien aromate		temps de moisson cité biblique	
résidu de distillation	immense petit voucou			fleuve au départ déméntras		préposition facile
		enrichirai employé par tous				
cambrerais sortis			accidents musicaux graisse de pord		laveau très compétentes	aidées
	trou d'outil rouspéter		complètera bon pour la santé			souverain
remué		grande quantité bande acharnés		cri de douleur de même		en quel lieu ? hospices
chérirais petite pantoufle					barre profilée chasseur de pulct	
		narre bien essorée		thymus du veau suite de notes		potiches
fortes colles sommets			au dessous de zéro transpire			
			pièce de literie petit sapajou			
réseau virtuel	vieilles pièces posses-sif			dispo-sées habitudes locales		pronom intime
		casque de chevalier			nappe individuelle	
file de wagons			rivière alpine			connu

SUDOKU

N°3231

SOLUTION SUDOKU

N°3230

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3230

				9				
		8		6			3	
4			5					1
1					4	2		5
	6		2	7	1		8	
2		4	6					7
5					6			3
	1			2		6		
			9					

9	1	5	3	7	4	8	2	6
3	6	4	5	2	8	1	7	9
8	7	2	9	6	1	4	3	5
2	8	9	7	4	5	6	1	3
6	5	1	8	3	9	7	4	2
7	4	3	2	1	6	9	5	8
4	9	6	1	5	3	2	8	7
5	2	8	4	9	7	3	6	1
1	3	7	6	8	2	5	9	4

■	A	A	S	P	R	S	A	
■	C	Y	C	L	O	T	O	U
■	R	O	M	A	T	E	V	I
■	S	T	U	P	I	D	E	R
■	O	E	T	E	R	N	E	L
■	F	L	I	C	S	O	U	P
■	L	O	I	S	N	E	T	A
■	C	A	N	E	V	A	S	A
■	H	S	E	C	S	T	A	N
■	O	S	T	L	I	M	A	I
■	E	N	T	E	E	O	S	S
■	E	T	R	I	E	R	U	N
■	A	M	E	S	O	R	V	A
■	I	C	I	S	U	R	E	T
■	I	N	S	E	R	A	O	S
■	E	T	A	T	E	C	O	T
■	E	A	B	E	L	A	L	S
■	A	M	U	R	E	C	L	A
■	A	N	N	U	E	L	P	L
■	T	E	S	T	E	E	S	A

OneWeb ou l'accès internet bon marché pour la planète entière

OneWeb, la société fondée par Greg Wyler, à l'origine de la constellation O3b, en référence aux trois milliards de personnes qui ne sont pas raccordées au Web, veut combler le fossé numérique à l'échelle de la planète avant la fin de la décennie 2020.

Cela en fournissant un accès internet bon marché à l'humanité entière depuis une constellation de 648 satellites, capable de toucher n'importe quelle région de la Terre, contrairement aux liaisons filaires. Inédite par sa taille, cette constellation verra donc bien le jour. Alors que d'aucuns se demandaient si Greg Wyler parviendrait à boucler son budget, en décembre 2016, la société a reçu 1 milliard du groupe japonais de télécommunications SoftBank. À cette somme, est venue s'ajouter une augmentation de capital de 200 millions de dollars de la part des investisseurs, portant le capital total d'OneWeb à 1,7 milliard de dollars, pour un projet estimé à quelque 3 milliards de dollars. Aujourd'hui, elle fusionne avec Intelsat avec à la clé un nouvel investissement de 1,7 milliard de dollars...



La société est en phase avec le calendrier prévu pour la montée en puissance des installations d'Airbus Defence and Space. Celles de Toulouse assureront la conception des satellites et la production des 10 satellites pilotes, tandis que l'usine de Floride est destinée à dupliquer les satellites pilotes pour produire les 900 satellites commandés par OneWeb à OneWeb Satellites. La construction de cette usine va démarrer bientôt.

Des satellites OneWeb dès le premier semestre 2018

Airbus DS compte fournir, à la fin 2017, les dix premiers prototypes qui seront

lancés au premier semestre 2018, et serviront à valider la constellation en orbite. Après une période de test de quelques semaines, ils seront ensuite intégrés à la constellation opérationnelle. Les 638 autres satellites seront progressivement lancés à partir de fin 2018 par Arianespace, qui a déjà réservé de nombreux créneaux de lancement pour les années 2018 et 2019 depuis la Guyane mais également Baïkonour. Quant aux premiers services, ils seront introduits progressivement à compter de la fin 2019, pour une mise en service commerciale au premier semestre 2020.

Greg Wyler réfléchit déjà à faire évoluer sa

constellation en la dotant de nouveaux services. La société n'a rien précisé mais on se doute qu'il s'agit de répondre à l'explosion de la demande de connectivité à haut débit partout dans le monde.

OneWeb s'intéresserait aussi aux secteurs naissants de l'Internet des objets, des voitures connectées et des services Internet en vol, ainsi qu'à de nouveaux usages comme la vidéo. Une des hypothèses de travail, pour répondre à cet échange intensif de données, prévoit d'ajouter jusqu'à 2.000 satellites, 1.972 pour être précis, à différentes altitudes en orbite basse. Cela portera le nombre de satellites de la constellation à 2.620. À suivre donc...

Extinction de masse fossiles



À la fin de l'ère primaire, la plus grande extinction de tous les temps rayait de la carte 90 % des espèces alors existantes. On considère habituellement que les cinq premiers millions d'années suivant cette crise furent caractérisés par une biodiversité extrêmement faible. Cependant, un nouveau gisement paléontologique situé près de Paris, Idaho lève le voile sur une diversité d'êtres vivants aussi spectaculaire qu'inattendue moins de 1,5 million d'années après la crise, questionnant la validité

d'un tel scénario. Publiée le 15 février dans la revue Science Advances, cette découverte a été réalisée par une équipe internationale. Il y a 252 millions d'années avait lieu sur Terre la plus grande extinction décrite à ce jour : la crise Permien-Trias. Neuf espèces sur dix disparaissaient définitivement lors d'un événement majeur manifestement déclenché par d'immenses éruptions volcaniques localisées en Sibérie.

Dans l'Idaho ce gisement est une véritable fenêtre ouverte sur la vie marine au Trias

inférieur. Et le paysage qu'il révèle est aussi spectaculaire qu'inattendu. Spectaculaire car les fossiles exceptionnels de Paris Canyon montrent encore certaines structures originellement peu (ou pas) minéralisées, apportant ainsi des informations d'ordinaire inaccessibles aux paléontologues. Inattendue car de telles conditions de fossilisation révèlent une impressionnante biodiversité animale, incluant des éponges, des brachiopodes, des mollusques, des arthropodes, des échinodermes et des vertébrés.

Une période complexe et perturbée

Parmi la trentaine d'espèces identifiées à ce jour, deux attirent plus particulièrement l'attention : une éponge et un mollusque. La plupart des éponges retrouvées à Paris Canyon appartiennent à un groupe très primitif aujourd'hui disparu, les leptomitides, groupe jusqu'à présent connu uniquement au début de l'ère primaire, entre 520 et 460 millions d'années), soit plus de 200 millions d'années plus tôt. Les éponges de Paris Canyon constituent donc un cas remarquable de taxon Lazare

- un groupe que l'on croyait disparu à tort. Inversement, une des nombreuses espèces de mollusques retrouvées à Paris Canyon est apparentée au groupe des calmars, des animaux que l'on pensait jusqu'à présent apparus au début du Jurassique, soit 50 millions d'années plus tard. Au total, les fossiles de Paris Canyon illustrent une biodiversité plus grande et un écosystème marin bien plus complexe que ceux décrits jusqu'à présent pour le Trias inférieur. Plus surprenant encore, dans une biosphère encore profondément perturbée par la crise PT, le biote de Paris Canyon associe des groupes anciens, survivants de l'ère primaire, et les premiers représentants de groupes modernes, encore présents dans la nature actuelle. À quel point un tel écosystème constitue la règle ou l'exception durant les premiers millions d'années post-crise reste une question ouverte. Une chose cependant est désormais acquise : à la frontière entre deux mondes, et dans le prolongement direct d'une crise biologique et environnementale majeure, le Trias inférieur est une période charnière de l'histoire de la vie sur Terre.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Presse rotative continue

Inventeur : Richard March Hoe Date : 1871 Lieu : États-Unis

Une rotative, dénommée Type Revolving Press, est construite en 1844 par le fabricant américain Richard M. Hoe & Cie, sur un principe établi à partir de 1818 par Augustus Applegath et son beau-frère Edward Cowper : ces derniers construisirent en 1843 une rotative à deux cylindres à double margeur vertical



MARVEL : LES AGENTS DU S.H.I.E.L.D.

20h55



Afin d'aider Simmons à rouvrir le portail, Fitz récupère des informations dans le téléphone qu'elle avait emmené sur l'exoplanète. Avec émotion, il découvre une vidéo que la jeune femme avait enregistrée pour lutter contre le désespoir. Parallèlement, l'agent May interromp la séance d'évaluation de Joey. Le docteur Garner s'étonne d'une telle initiative. De leur côté, Coulson et Rosalind n'ont d'autre choix que d'enterrer leurs divergences. Reprenant contact avec le S.H.I.E.L.D., Lincoln leur apporte une aide précieuse...

LIMITLESS

20h55



Ecrivain raté, Eddie apprend que sa petite amie le quitte. Elle ne supporte plus de le voir se laisser aller. Un jour, on lui fait découvrir le NZT. Il s'agit d'un produit pharmaceutique qui décuple les facultés du cerveau. En en prenant, il devient un autre homme, supérieurement intelligent. Eddie se lance dans les affaires et se fait vite repérer à Wall Street. Mais il devient aussi complètement dépendant à la drogue...

LES POUVOIRS EXTRAORDINAIRES DU CORPS HUMAIN

20h55



Pour ce 15^e numéro des «Pouvoirs extraordinaires du corps humain», Adriana Karembeu et Michel Cymes s'intéressent aux bébés et aux enfants avant 12 ans. Comment les bébés se mettent-ils debout ? Pourquoi commencent-ils à parler à des âges très différents ? Comment expliquer que les enfants récupèrent si vite après un effort physique soutenu, alors que les adultes mettent une demi-heure à reprendre leur souffle ? Autant d'interrogations – parmi des dizaines d'autres – auxquelles les deux acolytes s'efforcent de répondre en se mettant eux-mêmes en scène. Via des expériences ludiques et instructives tournées en France, Adriana et Michel se rendent compte qu'aucune acquisition n'est simple au cours des premières années de la vie.

CAPITAINE MARLEAU

20h55



En utilisant des méthodes bien à elle, la capitaine Marleau cherche à savoir qui s'en prend au clan Meyer, une famille très soudée de la haute société. Le patriarche, Franz, vient d'être assassiné alors qu'il était sur le point de vendre sa brasserie à l'énigmatique acheteur Dimitri Nobécourt. Son épouse, Katel, a également été agressée. La capitaine ne tarde pas à entrevoir quelques rivalités au sein de la tribu, notamment entre les trois sœurs.

**LA SELECTION DU MIDI LIBRE****NI DIEU, NI MAÎTRE, UNE HISTOIRE DE L'ANARCHISME**

20h55



Aujourd'hui perçu comme marginal, le mouvement anarchiste, dont les idées fondatrices sont la liberté et l'égalité, a pourtant contribué à écrire l'histoire de nombreuses luttes sociales et révolutions. Comment expliquer un tel décalage ? Pour le comprendre, cette fresque retrace son histoire, du manifeste fondateur de l'ouvrier typographe Pierre-Joseph Proudhon, publié en 1840, à la chute de Barcelone, en 1939. L'occasion de découvrir la diversité d'un mouvement international et multiforme.

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT

20h55



En Egypte, en 1912, des extraterrestres viennent récupérer des pierres symbolisant les quatre éléments pour les soustraire aux forces du Mal. Ils promettent de les rapporter trois cents ans plus tard. Mais à leur retour, au XXIII^e siècle, leur vaisseau est détruit. A partir de quelques gènes retrouvés dans les décombres de l'appareil, des scientifiques parviennent à créer Leeloo, une jeune femme dotée d'étonnants pouvoirs.

SCÈNES DE MÉNAGES

20h55



Les six couples vivent une journée exceptionnelle, loin de leur train-train quotidien. Le mariage de Marion et Cédric est l'occasion pour la jeune épouse de revoir un prêtre qu'elle connaît un peu trop bien, tandis que son conjoint doit gérer les volontés de séduction de son père. A sa grande surprise, Raymond est décoré de l'ordre national du Mérite, l'occasion pour Hugette et lui de venir à Paris. José et Liliane fêtent leurs 30 ans de mariage sur une péniche, alors qu'Emma et Fabien organisent le festival «Rythm and bounce» près de chez eux. Pour les 30 ans de Camille, ses parents forains ont privatisé leur parc d'attractions, l'occasion pour Philippe de faire plus ample connaissance avec sa belle-famille...

ON NE CHOISIT PAS SA FAMILLE

20h55



En Thaïlande, Alex et Kim, un couple homosexuel, assistent à la mort d'un vieillard qui laisse seule une adorable petite fille de 5 ans, Maily. Les deux femmes, qui n'attendent qu'un enfant pour les combler de bonheur, décident d'adopter la fillette. Mais la loi le leur refuse, seuls les couples hétérosexuels mariés étant autorisés à adopter. Alex se résout à demander à son frère, César, un concessionnaire de voitures gueté par la faillite, de se faire passer pour le mari de sa compagne. Devant le sourcilieux docteur Luix, qui veille à l'application de la loi, César multiplie les bévues, au point de se retrouver en prison après avoir frappé un handicapé...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
YANER, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.29
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 02100007113000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

TOM CRUISE

TOURNE "MISSION IMPOSSIBLE 6" À PARIS

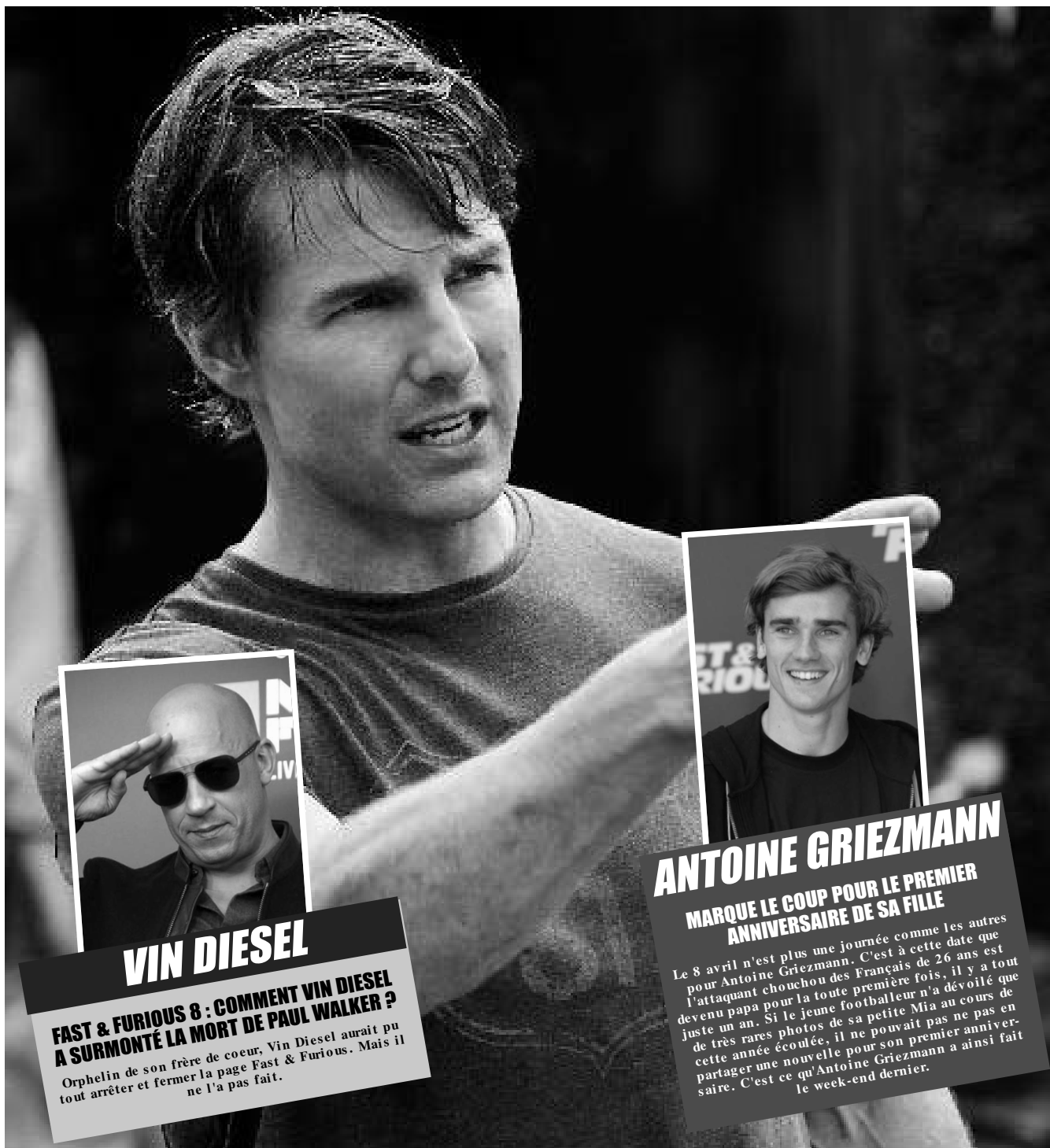
Hélicoptères qui survolent Bercy, courses-poursuites dans les rues de la capitale... Tom Cruise se fait remarquer pour "M:I 6" ! Il n'est pas passé inaperçu ! Après avoir débuté il y a quelques jours du côté de Londres, le tournage

de Mission : Impossible 6 a rallié Paris pour y tourner plusieurs scènes étalées sur 35 jours. Ce week-end, Tom Cruise a été l'objet de chasse de nombreux curieux. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas tout fait pour être discret.

Samedi 8 avril, les habitants du quartier de Bercy ont été bercés pendant quasiment toute la journée aux sons d'hélicoptères survolant la zone et plus particulièrement le Ministère des Finances. La raison était toute

simple. Planqué dans un hélico de l'Armée de l'Air, Tom Cruise devait en sauter pour se retrouver sur l'héliport du ministère. En contrebas, calé contre l'AccorHotels Arena, les yeux rivés vers le toit du ministère, les badauds

ont assisté à un véritable ballets d'hélicoptères militaires, dont certains ont longtemps fait du surplace avant de reprendre de la hauteur. On a également aperçu Sean Harris, interprète de Salomon Lane, dans une camisole.



VIN DIESEL

FAST & FURIOUS 8 : COMMENT VIN DIESEL A SURMONTÉ LA MORT DE PAUL WALKER ?

Orphelin de son frère de cœur, Vin Diesel aurait pu tout arrêter et fermer la page Fast & Furious. Mais il ne l'a pas fait.

ANTOINE GRIEZMANN

MARQUE LE COUP POUR LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE SA FILLE

Le 8 avril n'est plus une journée comme les autres pour Antoine Griezmann. C'est à cette date que l'attaquant choucheu des Français de 26 ans est devenu papa pour la toute première fois, il y a tout juste un an. Si le jeune footballeur n'a dévoilé que de très rares photos de sa petite Mia au cours de cette année écoulée, il ne pouvait pas ne pas en partager une nouvelle pour son premier anniversaire. C'est ce qu'Antoine Griezmann a ainsi fait le week-end dernier.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h44
Dohr	12h49
Asr	16h28
Maghreb	19h17
Icha	20h44

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 3058 | Mardi 11 avril 2017

MIDI LIBRE :

TEL/FAX : 021-93-69-29

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE OFFICIELLEMENT LANÇÉE EN FRANCE

LA RELIGION OMNIPRÉSENTE DANS LES DÉBATS



La campagne officielle débute ce lundi 10 avril. Elle se poursuivra jusqu'à la veille du premier tour de l'élection présidentielle, le dimanche 22 avril. À moins de deux semaines de cette échéance électorale, Jean-Luc Mélenchon, candidat de la France insoumise, continue de grimper dans les sondages. Crédité de 11% d'intentions de vote le 21 mars, il devance désormais François Fillon, candidat de la droite et du centre, et occupe la place de « troisième homme » de cette campagne.

Mélenchon décolle, Le Pen toujours en tête

Selon une enquête d'opinion Kantar Sofres One Point pour Le Figaro, LCI et RTL, publiée dimanche 9 avril, Jean-Luc Mélenchon est désormais crédité de 18% d'intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, contre 17% pour François Fillon, et très loin devant le candidat de la gauche Benoît Hamon (9%). En outre, en cas de duel Jean-Luc Mélenchon/Marine Le Pen au second tour, une enquête de l'institut Kantar Sofres publiée dimanche 9 avril, indique qu'il remporterait le scrutin avec 57% des voix. Mieux : 44% des Français pensent que le candidat de la France insoumise incarne le mieux « les idées et les valeurs de la gauche », devant Benoît Hamon (PS) et Emmanuel Macron (En Marche !), selon un sondage Ifop pour le JDD publié le 2 avril.

Si les « affaires » de François Fillon et la dislocation au sein du Parti socialiste profitent à Jean-Luc Mélenchon, il faut toutefois rester prudent.

En 2012, il culminait jusqu'à 17% d'intentions de votes à quelques jours du premier tour, mais terminera finalement quatrième, derrière Marine Le Pen, avec 11% des voix.

Le nombre d'électeurs indécis ou désintéressés renforce les incertitudes autour de cette campagne présidentielle.

Une étude du Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) réalisée en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et Le Monde du 31 mars au 2 avril indique que 79% des sondés se disent intéressés par cette élection, mais seulement 66% d'entre eux (58% chez les moins de 35 ans) sont certains d'aller voter au premier tour le 23 avril. En 2012, l'abstention avait atteint 20,5% au premier tour, 16,2% en 2007, et 28,4% en 2002.

La religion trop présente dans la campagne

Parmi les thèmes les plus discutés pendant cette campagne, l'islam, la laïcité et l'immigration occupent une position dominante, et sont propices à une instrumentalisation des candidats. En meeting à Paris dimanche 9 avril, François Fillon, candidat de la droite et du centre, a par exemple évoqué une nouvelle fois « la lutte contre « le totalitarisme islamiste » : « J'appelle nos compatriotes musulmans à se soulever contre l'obscurantisme, et à nous aider à faire le ménage. », devant une foule de 25.000 personnes selon les organisateurs. Pourtant, selon un sondage réalisé fin mars par Game Changers, Ipsos et Sopra Steria, 77% des Français trouvent que la religion occupe une place trop importante dans le débat public. Mais 74% pensent aussi que la laïcité est menacée.

SKIKDA UN TERRORISTE AVEC SA FAMILLE ARRÊTÉ

Un terroriste a été arrêté avec sa famille, hier après-midi, par un détachement de l'Armée, à Skikda. C'est ce qu'indiquait hier le MDN dans un communiqué. « Un détachement de l'Armée Nationale Populaire a réussi, cet après-midi du 10 avril 2017, à mener un assaut sur une casemate dans la zone de Oued Zhor, wilaya de Skikda/5e RM, et à capturer le terroriste « G. Fouad » alias « Salah », écrit le MDN qui ajoute que le terroriste en question « avait rallié les groupes criminels en 2002 comme spécialiste en explosifs et en fabrication de bombes. » La même source ajoute que « Cette opération a permis également d'arrêter la famille dudit criminel composée de son épouse, ses trois filles et deux fils, ainsi que la saisie d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions. » Enfin, le MDN réitère la détermination de l'ANP à « extirper le fléau du terrorisme et pourchasser les criminels nuisant à la sécurité du pays et à sa stabilité où qu'ils se trouvent », conclut la même source.

FAF

TIKANOUINE INSTALLÉ DANS SES FONCTIONS DE DTN

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi a installé officiellement, hier au CNT de Sid Moussa, Fodil Tikanouine dans ses nouvelles fonctions de Directeur technique national. C'est ce qu'indique un commu-

niqué publié sur le site officiel de l'instance fédérale de football.

Il est à souligner que la cérémonie s'est tenue en présence de Taoufik Korichi qui a assuré l'intérim à la tête de la DTN. Ce dernier va continuer sa mission dans le département de la

formation, selon la même source.

Enfin, l'ancien DTN et le nouveau procéderont, dans les jours à venir, à la passation de consignes à l'issue de laquelle Tikanouine composera la nouvelle équipe technique avec laquelle il va travailler.

BORDJ BOU ARRERIDJ ET BATNA

TROIS ABRIS POUR TERRORISTES, UNE MINE ARTISANALE ET DES OUTILS DE DÉTONATION DÉTRUITS

Trois abris pour terroristes, une mine de confection artisanale et deux barils contenant des outils de détonation et des denrées alimentaires ont été détruit, avant-hier, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Bou Arreridj et Batna, indique hier un communiqué de ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 09 avril 2017 à Bordj Bou Arreridj et Batna/5 RM, trois abris pour terroristes, une mine de confection artisanale et deux barils contenant des outils de détonation et des denrées alimentaires », note la même source. D'autre part, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP « a saisi à In Guezzam/6 RM, quatre véhicules tout-terrain, 20 quintaux de denrées alimentaires, trois groupes électrogènes, deux marteaux piqueurs et deux kilogrammes d'explosifs, tandis qu'un autre détachement a saisi 12 quintaux de tabac à Biskra/4 RM ». En outre, des détachements de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières « ont appréhendé à Tlemcen/2 RM, Laghouat, Illizi et Biskra/4 RM, 68 immigrants clandestins de différentes nationalités ».

ACCIDENTS DE LA ROUTE 9 MORTS ET 45 BLESSÉS EN UNE JOURNÉE

Le terrorisme routier continue à sévir sur les routes algériennes. Au moins 9 personnes ont été tuées et 45 autres blessées dans 24 accidents de la route survenus dans 17 wilayas du pays dans la journée d'hier, dimanche 09 avril, indique aujourd'hui un communiqué de la Gendarmerie nationale. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Djelfa et Bouira, où six personnes ont trouvé la mort dans les communes de Guettara et Ain-Lahdjar.